

Service de Protection de la Communauté Juive



2014

Rapport sur l'antisémitisme en France

Source éléments statistiques : Ministère de l'Intérieur et SPCJ



Disponible au téléchargement,
en anglais et en hébreu sur

This report can be downloaded
in French, English and Hebrew at

www.antisemitisme.fr

**Ce rapport a été réalisé avec le soutien
de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS)**



Le rapport sur l'antisémitisme
en France en 2014 est dédié
à la mémoire des victimes
des attaques terroristes
des 7, 8 et 9 janvier 2015



**Victimes de l'attentat commis le 7 janvier 2015 à Paris
à la Rédaction de Charlie Hebdo**

Frédéric Boisseau ; Franck Brinsolaro ; Jean Cabut, dit Cabu ; Elsa Cayat ;
Stéphane Charbonnier, dit Charb ; Philippe Honoré, dit Honoré ; Bernard Maris ;
Ahmed Merabet ; Mustapha Ourrad ; Michel Renaud ; Bernard Verlhac,
dit Tignous ; Georges Wolinski



**Victime de l'attentat commis le 8 janvier 2015
à Montrouge (92)**

Clarissa Jean-Philippe



**Victimes de l'attentat commis le 9 janvier 2015
au supermarché cachet de la Porte de Vincennes**

Philippe Braham ; Yohan Cohen ; Yoav Hattab ; François-Michel Saada

**RAPPORT SUR
L'ANTISÉMITISME
EN FRANCE
EN 2014**

SOMMAIRE

Sommaire	7
Le SPCJ	9
Eric de Rothschild, Président du SPCJ	11
La méthodologie utilisée	13
1. Statistiques et analyses	15
1.1 Constats et analyses	17
1.2 Tableau récapitulatif des actes antisémites recensés en France en 2014	19
1.3 Antisémitisme en France en 2014	21
1.4 Actes antisémites recensés en France de 1998 à 2014	27
1.5 Racisme et antisémitisme en 2014	31
1.6 Répartition géographique des actes antisémites en 2014	37
2. Extraits de la liste des actes antisémites recensés en 2014	41
3. Extraits de la liste des condamnations prononcées en 2014	55
4. Ils en parlent...	65
Je suis un épicier casher Par Pascal Bruckner, Pierre-André Taguieff, Jacques Tarnero et Michèle Tribalat Huffington Post (15/01/2015)	67
Léa, 15 ans Par Marie Lemonnier Le Nouvel Obs (01/10/2014)	73
Les liens mortels du djihad et de l'antisémitisme Le Monde (02/06/2014)	77
Nehmouche, un geolier « violent, antisémite et pervers » Par Guillaume Stoll Le Nouvel Obs (08/09/2014)	79
Juifs de France : le désastre et l'urgence Par Nil Symchowicz Causeur (14/01/2015)	83
« Nouvel antisémitisme » : de qui se moque-t-on ? Par Iannis Roder Causeur (05/12/2014)	87
Ce que l'antisémitisme dit, ce que l'antisémitisme est Par Marc Knobel Huffington Post (02/02/2015)	89
Allocution de Manuel Valls, Premier ministre Séance spéciale d'hommage aux victimes des attentats Assemblée nationale (13/01/2015)	93

LE SPCJ

Le SPCJ, Service de Protection de la Communauté Juive a été créé en 1980, au lendemain de l'attentat de la rue Copernic à Paris.

Le SPCJ est la concrétisation d'une volonté commune du CRIF - Conseil Représentatif des Institutions juives de France, du FSJU - Fonds Social Juif Unifié – et des Consistoires, de protéger la Communauté juive dans son ensemble. Les membres du Bureau Exécutif du SPCJ sont désignés par ces institutions fondatrices. Le Président du SPCJ est Monsieur Eric de Rothschild.

L'existence du SPCJ depuis les années 80 se justifie par la menace terroriste et antisémite qui perdure sur le territoire depuis 34 ans et - de fait - par la nécessité d'œuvrer à l'épanouissement de la Communauté juive en France, en garantissant l'intégrité et la libre expression de l'identité juive sous toutes ses formes.

Le SPCJ est une organisation apolitique, à but non lucratif. Sa vocation exclusive est la protection de la vie juive dans toutes ses pluralités.

ERIC DE ROTHSCHILD, PRÉSIDENT DU SPCJ

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter pour la neuvième année le rapport sur l'antisémitisme en France. Les chiffres présentés sont le résultat d'un travail efficace entre le SPCJ et le Ministère de l'Intérieur que je tiens à remercier de cette excellente coopération.

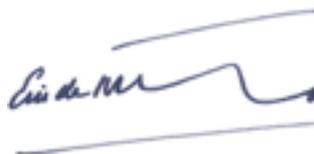
Dans leur froide réalité, les chiffres que vous découvrirez montrent plus qu'un doublement, tant des menaces que des actions antisémites, avec une croissance plus forte des actions violentes et voies de faits. En cette même période, les actes racistes, hors actes antisémites sont quant à eux en recul de 5%.

Derrière chacun de ces 851 actes recensés en 2014, auxquels j'ajoute les victimes de ce paroxysme d'horreur qu'ont été les tueries de ce début d'année, il y a un drame humain. Une personne assassinée, blessée, terrorisée. Une famille déstabilisée ne comprenant plus sa place dans la société. Un drame humain, un drame collectif. À tous ceux qui ont été pris dans cet engrenage insensé va toute ma compassion. Aux familles, aux proches, aux amis de ces journalistes, de ces Juifs, de ces policiers assassinés, j'adresse mes plus sincères condoléances.

Je ne voudrais pas que ces statistiques fassent douter ceux qui ont la charge de veiller à la sécurité de la communauté juive et leur donnent un sentiment de découragement. Nous n'avons pas réussi à endiguer le flot, mais combien plus grave aurait-il pu être si leur vigilance n'avait été de tous les jours, si leurs efforts éducatifs sur la sécurité n'avaient pas été prodigués à une très grande partie de cette communauté juive.

Il y a la prévention immédiate que représente le SPCJ, qu'il faut continuer à soutenir et à développer. Mais il y a aussi et je dirais même surtout, les préventions à long terme, à très long terme.

Laïques, religieux, éducateurs, professeurs, policiers, juges, journalistes, hommes politiques, citoyens ou parents doivent combattre cette approche fanatique d'un Islam barbare et rétrograde dont nous souffrons tous, que nous soyons Musulman, Chrétien, Juif ou athée. Cet Islam radical cherche à détruire l'essence même de notre pays. Faisons en sorte, tous ensemble, que cette exhortation ne soit pas juste un vœu pieux, et que nous puissions constater bientôt que le vent a tourné ; que la mobilisation nationale n'est pas celle d'un seul jour.



Eric de Rothschild

LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

Qui contribue à ce recensement ?

Devant la recrudescence des actes antisémites en septembre 2000, les dirigeants des institutions centrales de la communauté juive ont confié au SPCJ la responsabilité d'assurer le recensement unique et officiel des actes antisémites commis sur le territoire français.

Dans cette vaste et rigoureuse tâche, le SPCJ œuvre en étroite coopération avec le département « Délégation aux Victimes » du Ministère de l'Intérieur. Des échanges précis et réguliers permettent d'assurer un monitoring détaillé et fiable.

Quels actes antisémites sont recensés ?

Le recensement comptabilise les actes antisémites ayant fait l'objet d'une plainte ou d'une main courante auprès des services de Police et transmise au SPCJ. Il est enrichi et recoupé par les signalements émanant des différents services de Police sur le territoire français et centralisés au Ministère de l'Intérieur.

Cette rigueur méthodologique ne permet pas d'intégrer un certain nombre d'actes portés à la connaissance du SPCJ mais n'ayant pas fait l'objet d'une plainte et ne pouvant donc apparaître dans les statistiques officielles.

Par ailleurs, les contenus antisémites diffusés sur internet ne sont pas recensés de façon systématique.

Pour ces raisons, les éléments statistiques exposés dans ce rapport constituent une mise en perspective fiable des principales tendances mais ne peuvent être qu'en-deçà de la réalité de la violence antisémite en France en 2014.

La terminologie retenue par le Ministère de l'Intérieur est la suivante :

Les ACTES sont constitués des ACTIONS et des MENACES

Les ACTIONS rassemblent :

- . les attentats ou tentatives
- . les homicides ou tentatives
- . les violences
- . les incendies ou tentatives
- . les dégradations ou vandalisme

Les MENACES rassemblent :

- . les propos, gestes menaçants et démonstrations injurieuses
- . les tracts et courriers
- . les inscriptions

1. STATISTIQUES ET ANALYSES

1.1	Constats et analyses	17
1.2	Tableau récapitulatif des actes antisémites recensés en France en 2014	19
1.3	Antisémitisme en France en 2014	21
1.4	Actes antisémites recensés en France de 1998 à 2014	27
1.5	Racisme et antisémitisme en 2014	31
1.6	Répartition géographique des actes antisémites en 2014	37

1.1 CONSTATS ET ANALYSES

- ▶ L'année 2014 est une année où le fait antisémite est prépondérant quasiment sans discontinuer.
- ▶ **En 2014, le nombre d'actes antisémites recensés sur le territoire français a doublé. Il est de 851 contre 423 en 2013. Cela représente une augmentation de 101%.**
- ▶ En 2014 les actions violentes ont augmenté de 130% comparativement à 2013. Le nombre d'actions violentes en 2014 est de 241 contre 105 en 2013.
- ▶ L'antisémitisme est devenu toujours plus violent et hyper-violent. Aujourd'hui parler de la menace antisémite en France c'est parler de préjugés tenaces, de stéréotypes sectaires, de haine profonde mais aussi et surtout de terrorisme djihadiste antisémite. On tue des hommes, des enfants en bas âge pour l'unique raison qu'ils sont Juifs.
- ▶ **51% des actes racistes commis en France en 2014 sont dirigés contre des Juifs. Les Juifs représentent un peu moins de 1% de la population française. Moins de 1% des citoyens du pays est la cible de la moitié des actes racistes commis en France.**
- ▶ **La hausse de 30% des actes racistes commis en France en 2014 comparativement à 2013 est constituée exclusivement par la hausse des actes antisémites.** En effet, les actes racistes, hors actes antisémites, recensés en 2014 sont en recul de 5% comparativement à 2013.
Cela montre une fois de plus combien l'antisémitisme, pour être efficacement combattu, a besoin de programmes, de mesures, d'outils adaptés à sa propre mécanique. Combien les programmes de lutte anti-racisme n'endiguent pas la progression des actes antisémites, loin s'en faut.
- ▶ Les villes les plus touchées par les actes antisémites en 2014 sont Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Sarcelles, Nice, Villeurbanne, Strasbourg et Créteil.

1.2 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE EN 2014

Actes antisémites recensés sur le territoire français du 1er janvier au 31 décembre 2014

TYPE D'ACTE		JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL PAR TYPE D'ACTE	RAPPEL 2013	%
A C T I O N S	ATTENTAT OU TENTATIVE	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0	
	HOMICIDE OU TENTATIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
	VIOLENCE	9	6	10	4	8	15	27	5	6	6	7	5	108	49	
	INCENDIE OU TENTATIVE	0	0	0	0	0	0	4	0	0	1	0	0	5	3	
	DÉGRADATION VANDALISME	15	3	5	9	7	7	29	11	13	11	5	11	126	52	
TOTAL ACTIONS		24	9	15	13	15	22	62	16	19	18	12	16	241	105	+130 %
RAPPEL 2013		6	9	14	12	13	9	7	3	7	9	8	8	105		
M E N A C E S	PROPOS, GESTE MENAÇANT ET DÉMONSTRATION INJURIEUSE	30	11	9	14	20	16	75	12	27	16	10	21	261	152	
	TRACT ET COURRIER	10	2	1	3	3	3	8	7	7	5	5	6	60	38	
	INSCRIPTION	23	23	15	18	18	14	63	27	27	23	13	25	289	128	
TOTAL MENACES		63	36	25	35	41	33	146	46	61	44	28	52	610	318	+92 %
RAPPEL 2013		31	28	29	34	19	34	31	15	27	19	31	20	318		
TOTAL		87	45	40	48	56	55	208	62	80	62	40	68	851	423	+101 %
RAPPEL 2013		37	37	43	46	32	43	38	18	34	28	39	28	423		

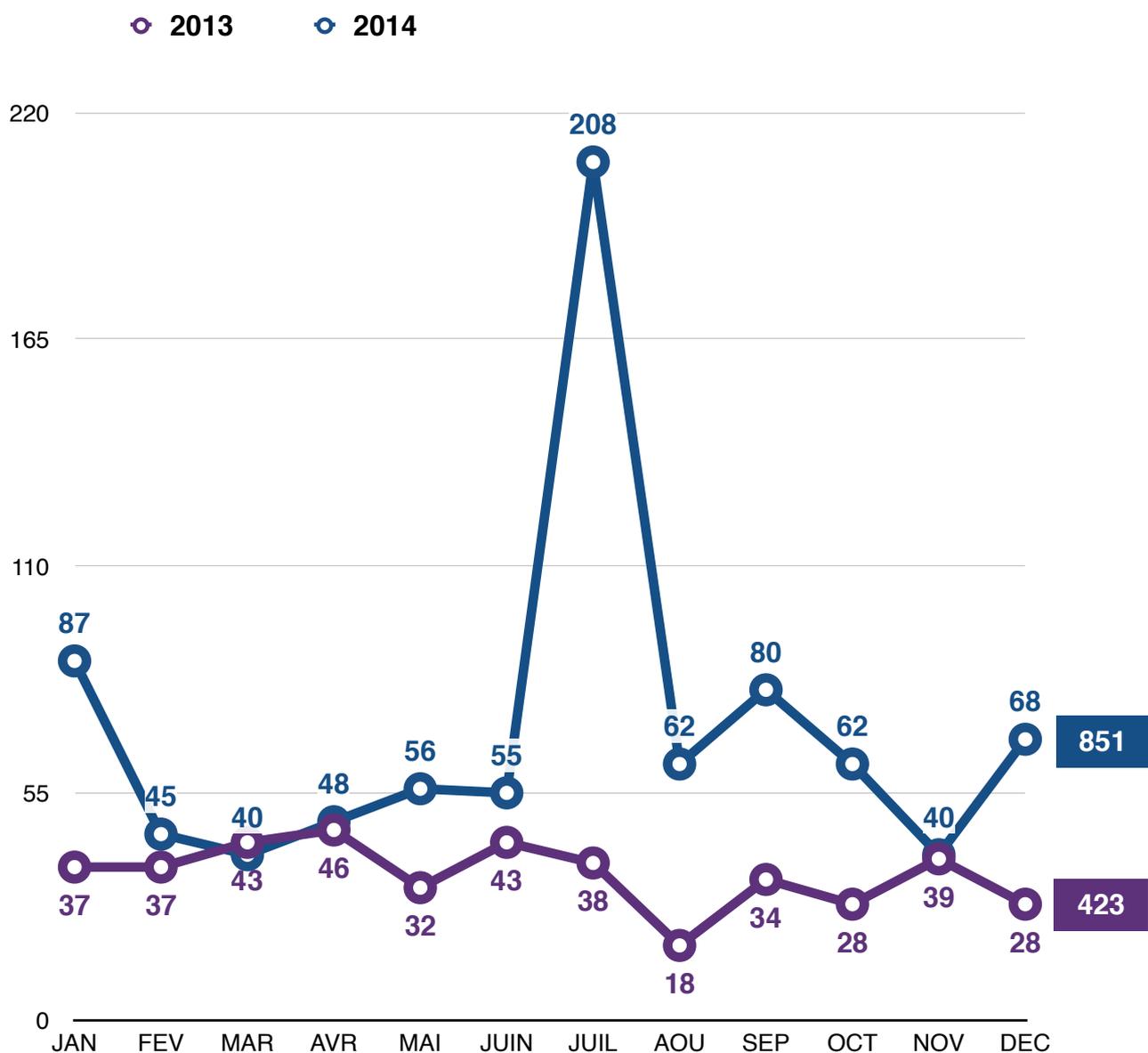
source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

1.3 ANTISÉMITISME EN FRANCE EN 2014

► **L'année 2014 est une année où le fait antisémite est prépondérant quasiment sans discontinuer.** La tension issue de ce climat de haine antisémite, la succession et l'accumulation des actes antisémites de natures multiples n'ont fait que croître au fil des mois.

► **En 2014, le nombre d'actes antisémites recensés sur le territoire français a doublé.**
Il est de 851, contre 423 en 2013. Cela représente une augmentation de 101%.

Répartition mensuelle des actes antisémites recensés en France en 2013 et 2014



source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

Plusieurs évènements antisémites violents ont émaillé l'année 2014 :**► Janvier**

L'affaire « Dieudonné » et la manifestation « Jour de colère » où sont scandés les cris « morts aux Juifs » et « Juif, la France n'est pas à toi ».

► Mai

Arrestation à Marseille de Mehdi Nemmouche, citoyen français et terroriste présumé de l'attentat antisémite meurtrier au Musée Juif de Belgique à Bruxelles. Plusieurs journalistes otages dont il a été le geôlier en Syrie disent de lui qu'il entretenait une obsession antisémite ultra-violente.

► Juillet et août

Émeutes et débordements antisémites lors de manifestations anti-israéliennes en France. Plusieurs manifestants sont sortis des cortèges. De nombreuses agressions contre des personnes et des attaques contre des lieux de culte et des commerces cachés sont commises.

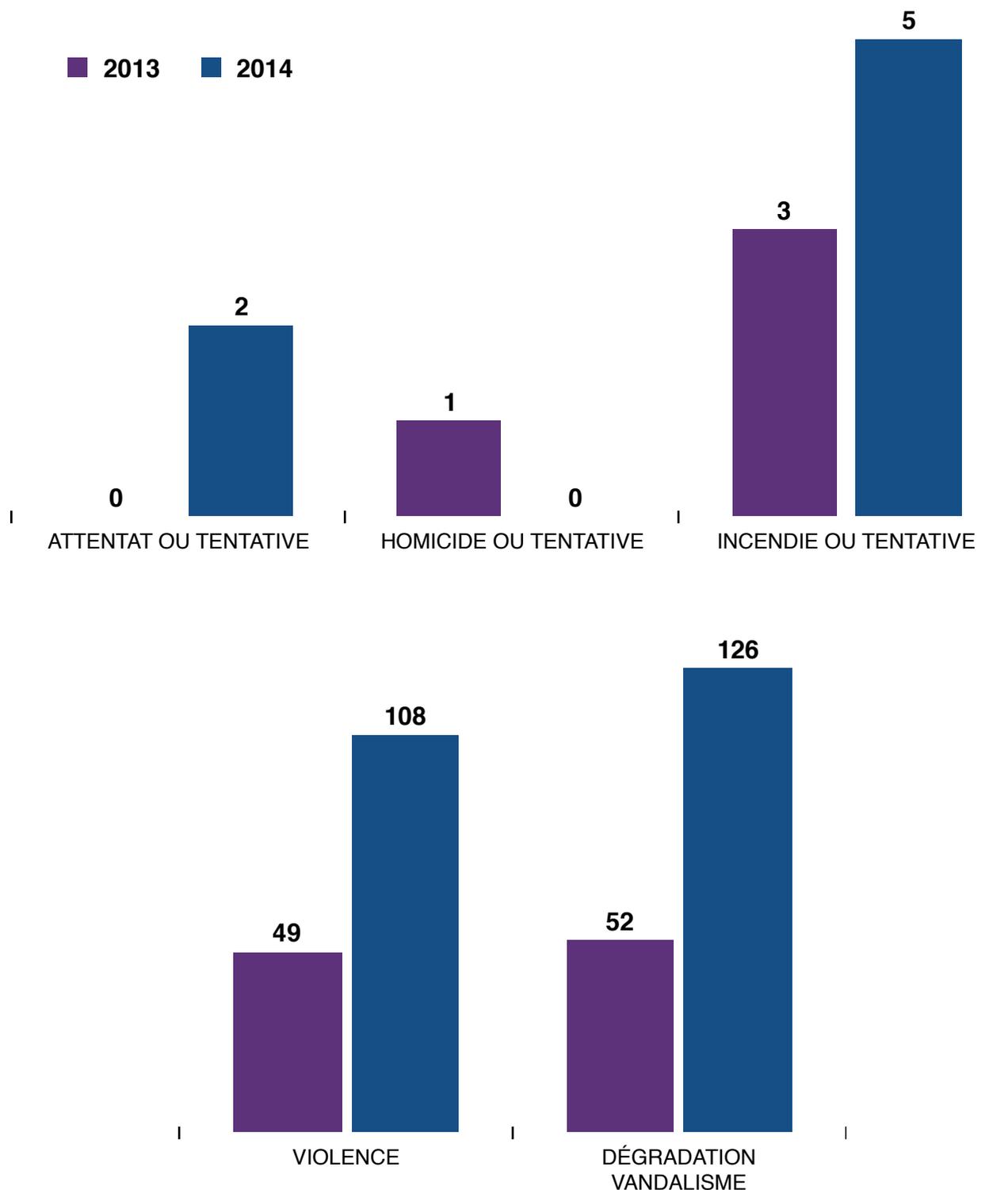
► Décembre

Séquestration et viol à Créteil. Une famille est choisie pour être séquestrée et volée au motif que « les Juifs ont de l'argent ». L'acharnement de violence, allant jusqu'au viol, trouve sa motivation dans la haine du Juif. Ce déchaînement de violence haineuse antisémite n'est pas sans rappeler le rapt, la torture et le meurtre d'Ilan Halimi.

- Depuis plusieurs années, les actes violents ou hyper-violents donnent lieu à une notable recrudescence des faits antisémites dans les jours ou semaines qui suivent. Ce fut le cas après l'attentat antisémite meurtrier à Toulouse en mars 2012, après l'arrestation de la cellule terroriste présumée responsable de l'attentat contre l'épicerie cachée à Sarcelles en septembre 2012, après l'affaire « Dieudonné » en janvier 2014, après l'attentat antisémite meurtrier au Musée juif de Belgique à Bruxelles, après les émeutes anti-israéliennes à l'été 2014 et après la séquestration et le viol pour motifs antisémites à Créteil en décembre 2014. Loin de susciter une prise de conscience qui aurait pour effet de figer cette violence antisémite, au contraire, les antisémites se déchaînent.

► **En 2014 les actions violentes antisémites ont augmenté de 130% comparativement à 2013.** Le nombre d'actions violentes antisémites en 2014 est de 241, contre 105 en 2013.

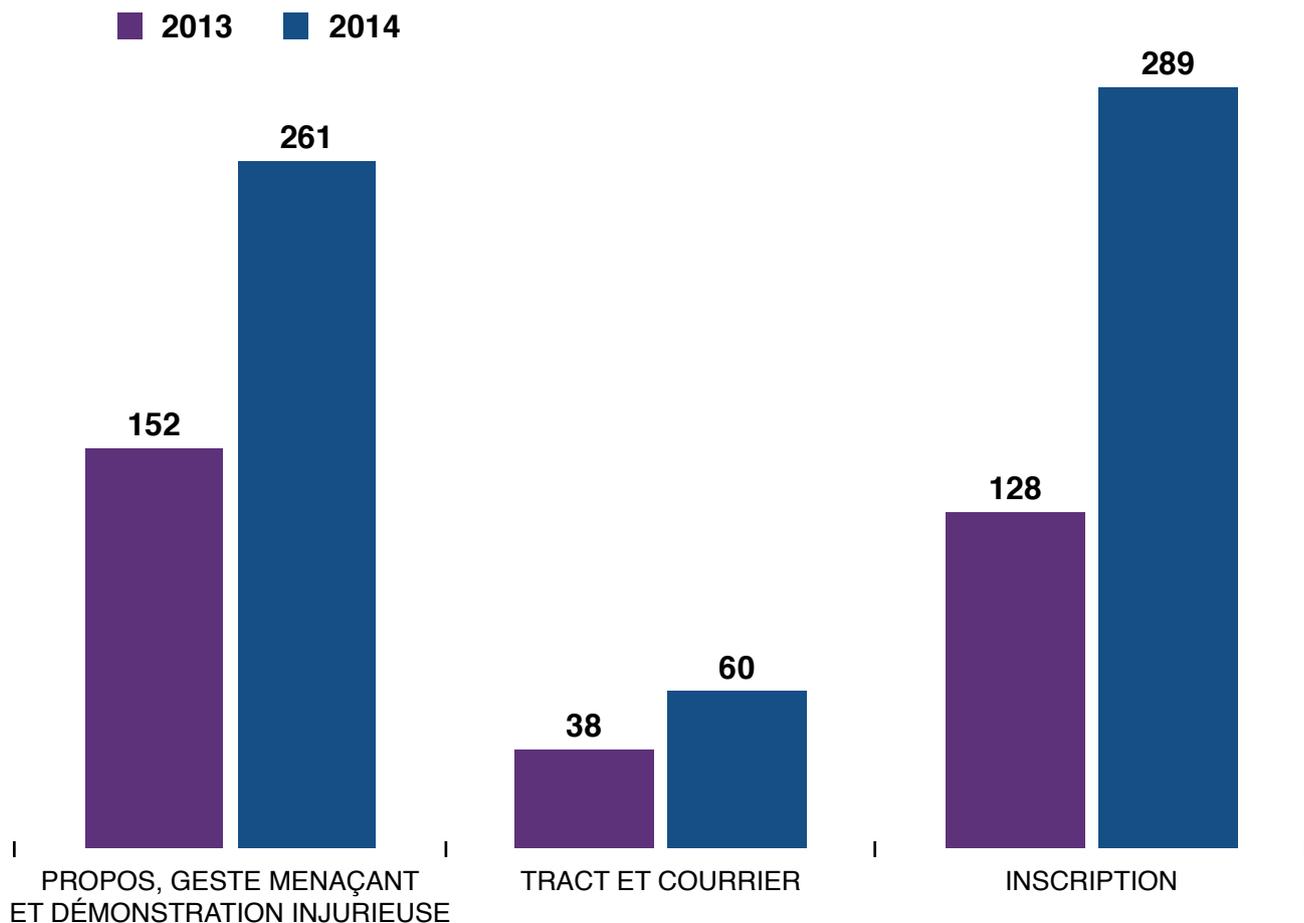
Actions violentes antisémites recensées en France en 2013 et 2014



source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

► **En 2014 les menaces antisémites ont augmenté de 92% comparativement à 2013.**
 Le nombre de menaces antisémites en 2014 est de 610 contre 318 en 2013.

Menaces antisémites recensées en France en 2013 et 2014

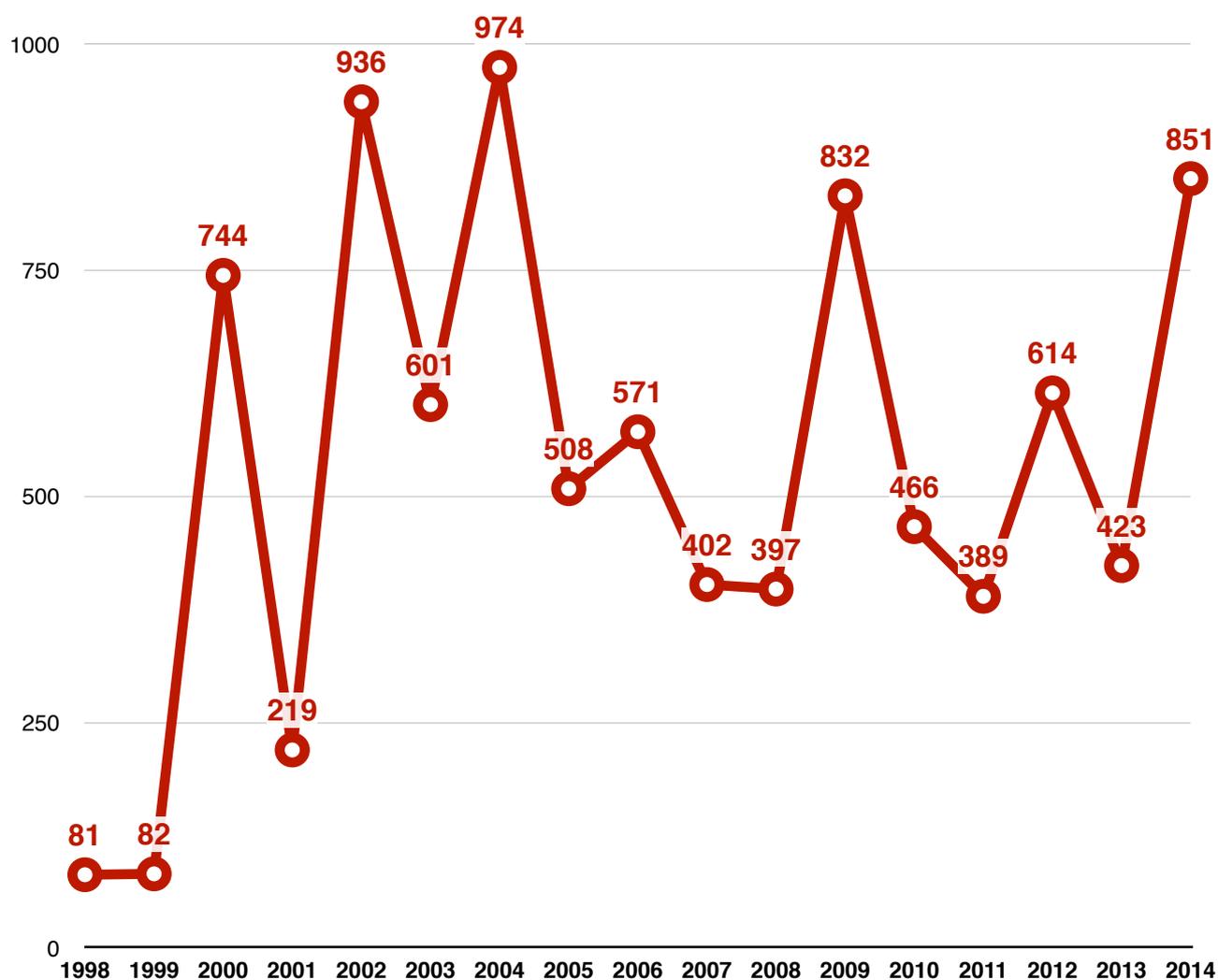


source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

1.4 ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE DE 1998 À 2014

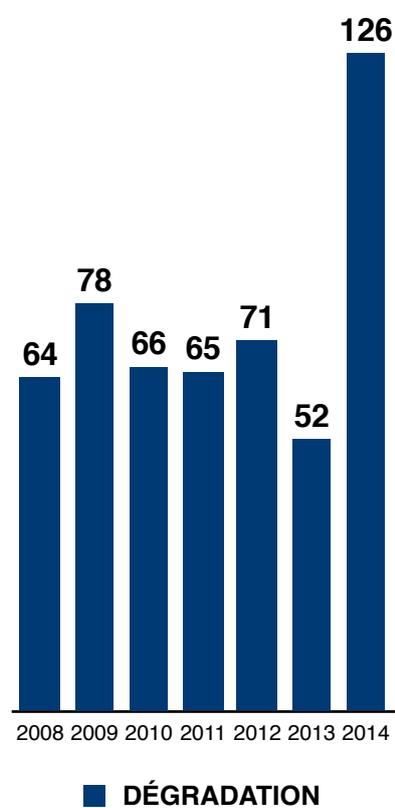
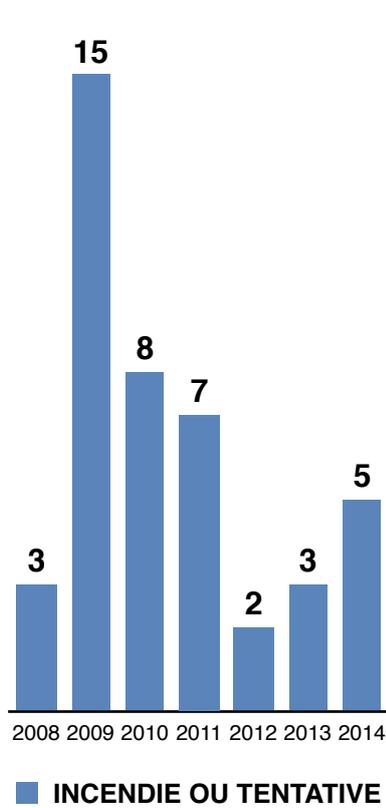
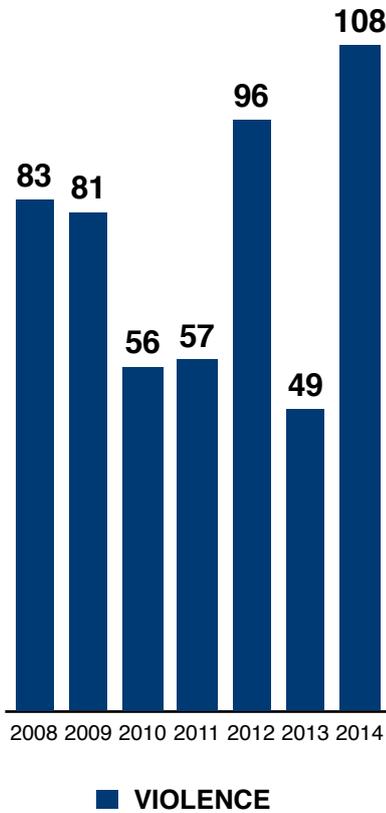
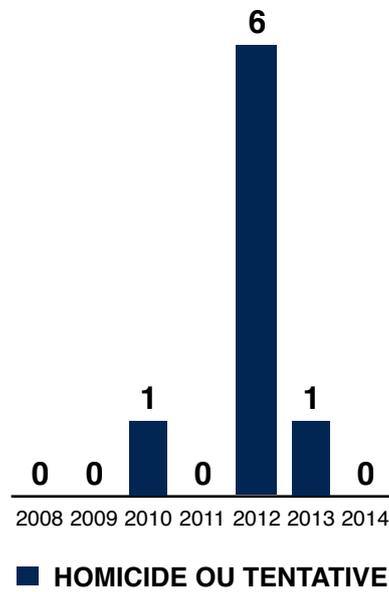
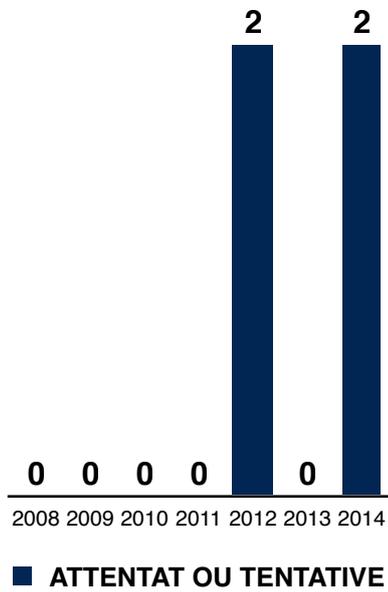
- ▶ Depuis plus de 15 ans consécutifs le nombre d'actes antisémites est très élevé en France.
- ▶ L'antisémitisme est devenu toujours plus violent et hyper-violent. Aujourd'hui parler de la menace antisémite en France c'est parler de préjugés tenaces, de stéréotypes sectaires, de haine profonde mais aussi et surtout de terrorisme djihadiste antisémite. On tue des hommes, des enfants en bas âge pour l'unique raison qu'ils sont Juifs.
- ▶ L'antisémitisme en France s'alimente de deux sources. La première est la haine du Juif et la seconde est le racisme anti-Israélien virulent, systématique et décomplexé, voire assumé.

Actes antisémites recensés en France de 1998 à 2014



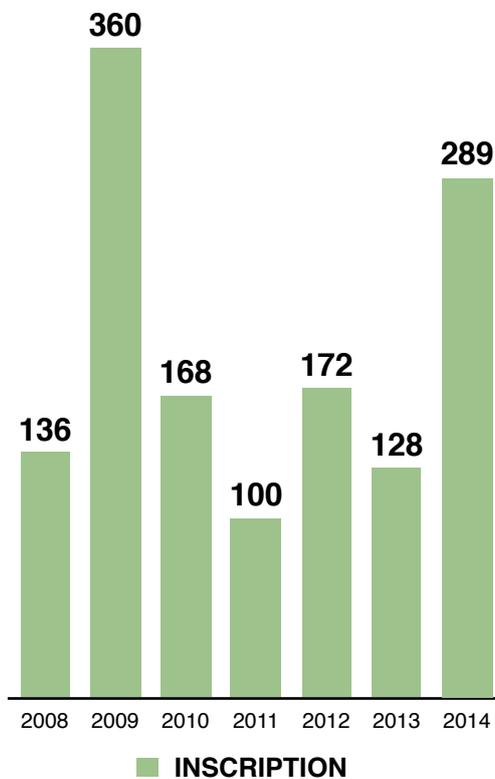
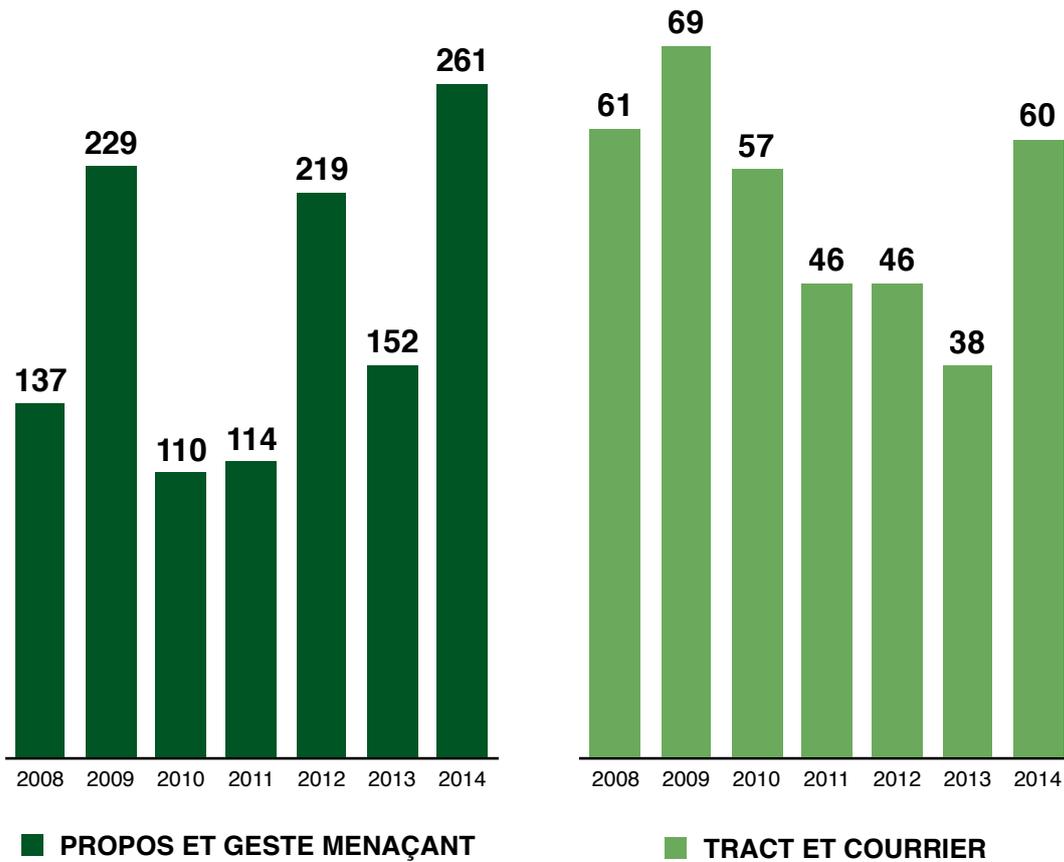
source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

Actions antisémites recensées en France de 2008 à 2014



source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

Menaces antisémites recensées en France de 2008 à 2014



source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

1.5 RACISME ET ANTISÉMITISME EN 2014

- ▶ **51% des actes racistes commis en France en 2014 sont dirigés contre des Juifs.**
Les Juifs représentent un peu moins de 1% de la population française.
- ▶ Moins de 1% des citoyens du pays est la cible de la moitié des actes racistes commis en France.

Source éléments statistiques : Ministère de l'Intérieur

Proportion des actes antisémites au sein des actes racistes		
Nombre total d'actes racistes	1662	
	=	
Actes antisémites	851	Soit 51 %
	+	
Autres actes racistes	678	Soit 41%
	+	
Actes anti-musulmans	133	Soit 8%

Source éléments statistiques : Ministère de l'Intérieur

Proportion des actions violentes antisémites au sein des actions violentes racistes		
Nombre total d'actions violentes racistes	397	
	=	
Actions violentes antisémites	241	Soit 61 %
	+	
Autres actions violentes racistes	101	Soit 25%
	+	
Actions violentes anti-musulmanes	55	Soit 14%

- ▶ **La hausse de 30% des actes racistes commis en France en 2014 comparativement à 2013 est constituée exclusivement par la hausse des actes antisémites.** En effet, les actes racistes, hors actes antisémites, recensés en 2014 sont en recul de 5% comparativement à 2013.
- ▶ Cela montre une fois de plus combien l'antisémitisme, pour être efficacement combattu, a besoin de programmes, de mesures, d'outils adaptés à sa propre mécanique, et combien les programmes de lutte anti-racisme n'endiguent pas la progression des actes antisémites, loin s'en faut.

Source éléments statistiques : Ministère de l'Intérieur

Évolution des actes racistes et des actes antisémites en 2014 comparativement à 2013			
	2013	2014	%
Total actes racistes	1274 =	1662 =	Soit + 30%
Actes antisémites	423 +	851 +	Soit + 101 %
Autres actes	851	811	Soit - 5%

Extrait de la contribution du SPCJ au rapport annuel de la CNCDH* relatif à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie – Année 2014. Texte remis en Novembre 2014.

*CNCDH : Commission nationale consultative des droits de l'homme.

1. Singularité de l'antisémitisme par rapport au racisme

*La dynamique du phénomène antisémite depuis 14 ans est sensiblement différente de celle du racisme en général. **La proportion des actes antisémites parmi les actes racistes oblige l'observateur à une lecture attentive. En effet, certaines années, nous observons qu'alors que les actes racistes étaient en baisse, les actes antisémites, eux, augmentaient. Pire, certaines hausses des actes racistes, justement décriées, étaient presque exclusivement dues à une hausse des actes antisémites.***

L'objectif de cette lecture vigilante n'est pas de définir la « minorité » qui serait le plus à plaindre, mais de comprendre ce qui définit les préjugés, libère la parole et surtout les actes violents, vis à vis de cette forme de racisme.

2. Antisémitisme à la française : violence et hyper violence

Si le regain de ce qui est communément appelé « le nouvel antisémitisme » en Europe est généralisé dans presque tous les pays du vieux continent, la dimension violente de cet antisémitisme reste une particularité française.

Alors que les juifs d'Europe font essentiellement face à un phénomène d'augmentation des menaces, insultes et actes d'intimidations, les juifs de France sont essentiellement victimes de violences physiques et d'hyper-violence comme les meurtres et les attentats terroristes antisémites (meurtre d'Ilan Halimi, attentat contre l'école juive de Toulouse).

Les récentes attaques commises par des djihadistes français en France et en Belgique contre des cibles juives (Mehdi Nemmouche, l'auteur de l'attaque du musée juif de Belgique à Bruxelles est un citoyen français) indiquent un antisémitisme débridé et violent chez la plupart d'entre eux. Un des journalistes captifs de Nemmouche a raconté après sa libération combien Nemmouche était « obsédé » par les juifs et la violence de ses discours, finalement prémonitoires, à leur endroit.

Considérant ces profils moins professionnels mais beaucoup plus nombreux et difficiles à identifier pour les services de renseignements français, il est à craindre que la communauté juive soit à nouveau la cible d'attaques dans le futur, tant de djihadistes de retour en France, que de candidats n'ayant pu partir mais en manifestant l'intérêt.

Nemmouche comme Merah avaient promis à leurs condisciples en Afghanistan et en Syrie de faire parler d'eux dans une action en Europe. Ils n'ont pas menti.

3. Les juifs de France face à 14 ans de violences antisémites

Au delà des reportages et articles récemment publiés dans les médias français et étrangers sur l'inquiétude des juifs de France et leur désespoir de voir la situation changer, l'auteur de ces lignes invite les membres de la commission à venir rendre visite sur le terrain à des juifs français inquiets de la situation mais surtout inquiets de se sentir seuls dans cette lutte. S'ils considèrent pour la plupart comme rassurant de voir

les pouvoirs publics et les différents gouvernements mobilisés sur la lutte contre l'antisémitisme, ils disent aussi leur incompréhension de ne pas trouver l'ensemble de la société mobilisée lors des grands drames comme le meurtre d'Ilan Halimi et l'attentat contre l'école juive de Toulouse.

Les plus anciens se souviennent de l'élan populaire qui avait fait descendre le peuple de France dans les rues, avec en tête et de façon inédite le Président de la République François Mitterrand, après la profanation du cimetière de Carpentras. Des centaines de milliers de personnes étaient venues crier leur colère et leur consternation.

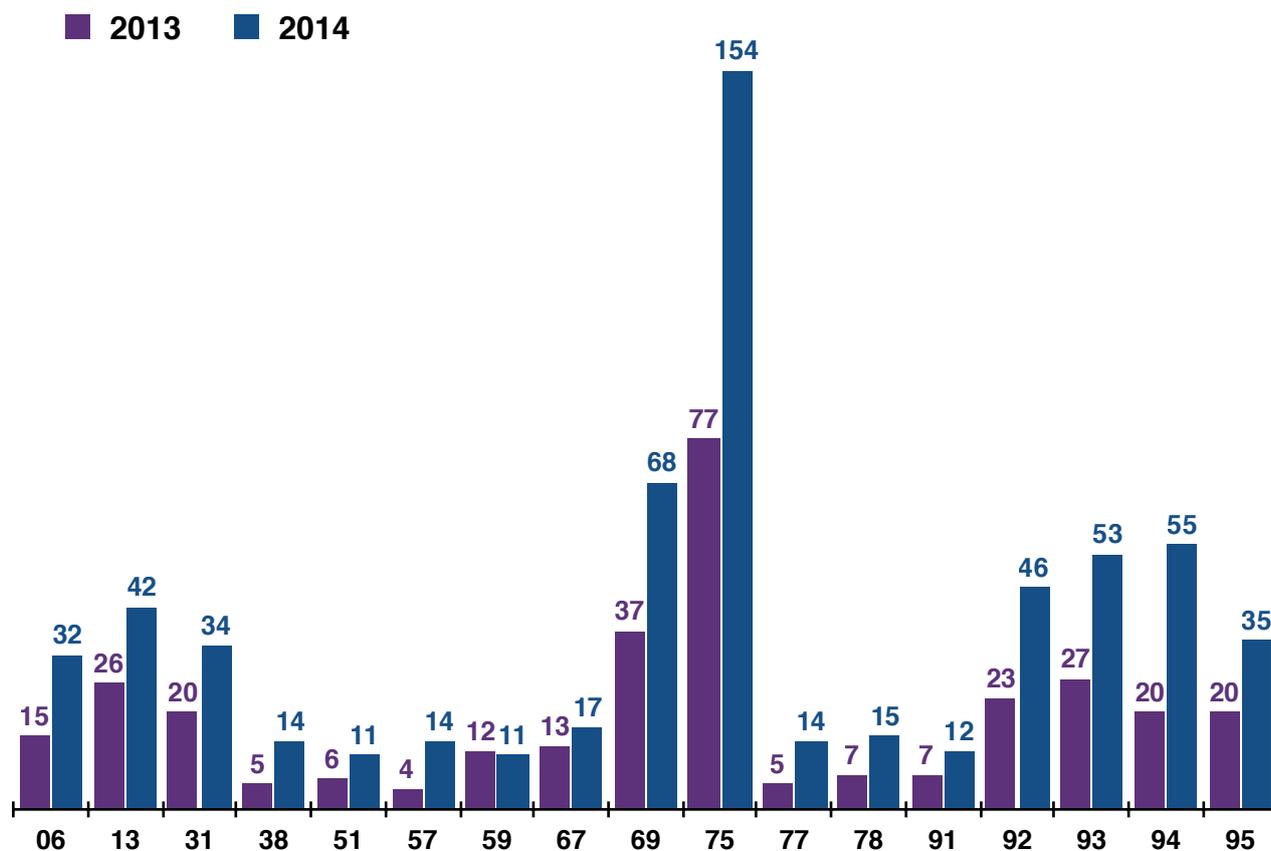
En 2006 après le meurtre antisémite d'Ilan Halimi, et en 2012 après l'attentat contre l'école juive de Toulouse, les cortèges étaient quasi exclusivement composés de membres de la communauté juive.

Tout en sachant que la majorité des français n'est pas antisémite, que les gouvernements français successifs sont mobilisés dans la lutte contre l'antisémitisme, et que les auteurs d'actes antisémites sont une infime minorité de la population, il n'en reste pas moins vrai que les juifs de France ont vu leur quotidien profondément changer ces 14 dernières années et que nombre d'entre eux désespèrent de voir la situation s'améliorer, faute d'une mobilisation à la hauteur du phénomène qu'ils vivent. À la hauteur de ce que représente la violence antisémite dans la violence raciste.

1.6 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACTES ANTISÉMITES EN 2014

- En 2014, comparativement à 2013, les actes antisémites ont doublé dans la quasi totalité des départements.

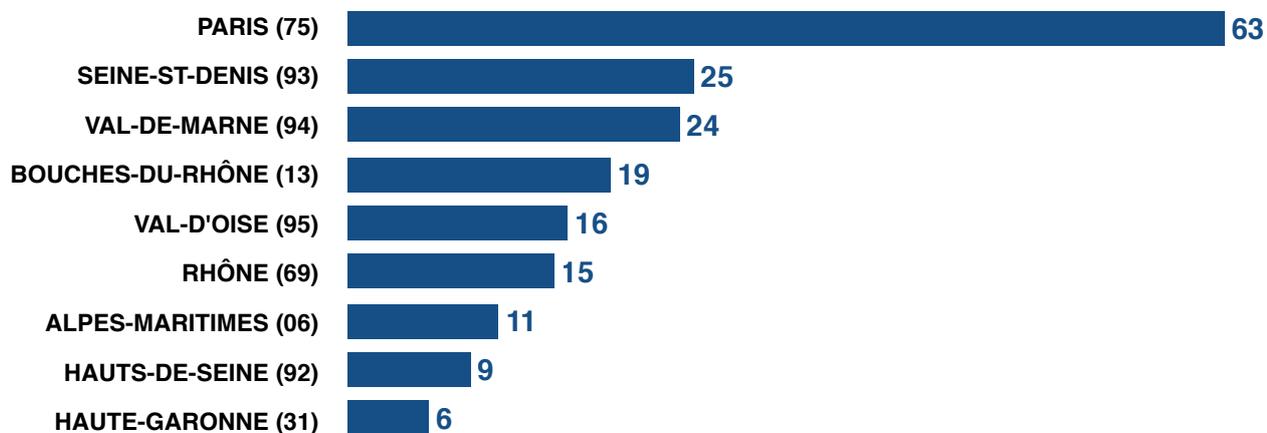
Répartition des actes antisémites recensés en France en 2013 et 2014 par département*



*Seuls sont représentés les départements ayant enregistré au moins 10 actes en 2013 ou en 2014.

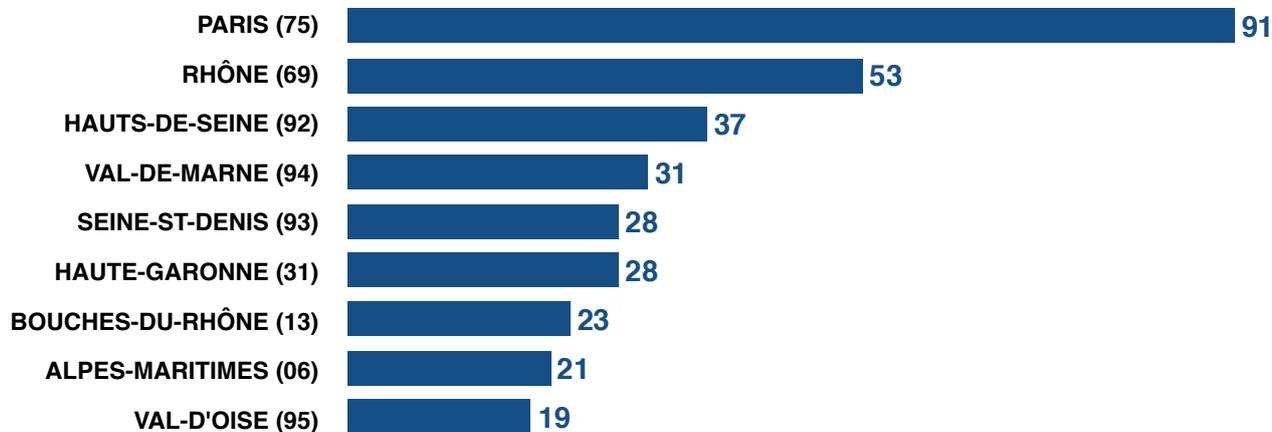
source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

Les 9 départements les plus touchés par les actions antisémites en 2014



source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

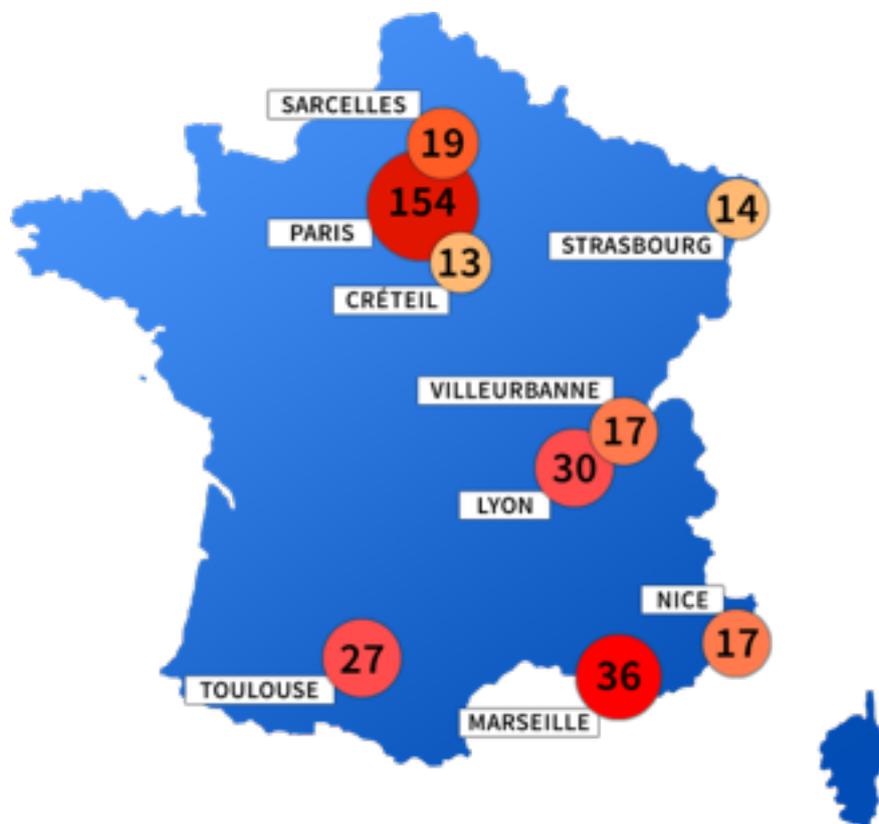
Les 9 départements les plus touchés par les menaces antisémites en 2014



source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

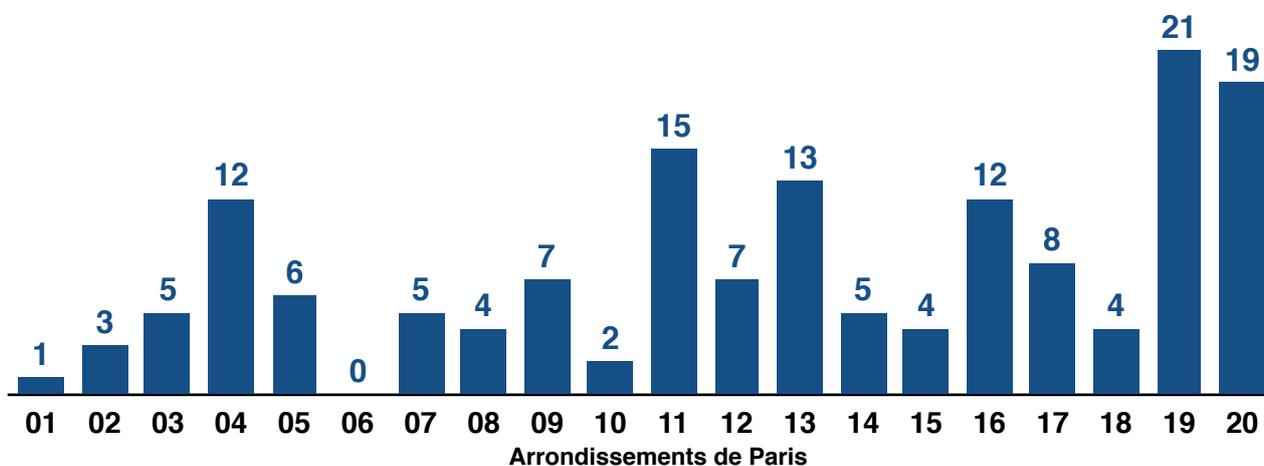
► Les villes les plus touchées par les actes antisémites en 2014 sont Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Sarcelles, Nice, Villeurbanne, Strasbourg et Créteil.

Les 9 villes les plus touchées par l'antisémitisme en France en 2014



source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

Actes antisémites recensés à Paris en 2014 par arrondissement



source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

2. EXTRAITS DE LA LISTE DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN 2014

ACTIONS

VIOLENCE

Vendredi 10 janvier 2014 - PARIS (75012)

Une collégienne de 14 ans de confession juive subit du harcèlement, des propos antisémites "*Salé juive*" et des coups de la part de quatre garçons, au sein de son établissement scolaire. La semaine précédente, l'adolescente a été très sévèrement agressée : poursuivie dans les couloirs et entraînée dans le local à poubelles où elle a reçu des coups. Blessée au poignet et au pouce, elle doit porter une orthèse. Les UMJ* ont délivré 10 jours d'ITT*. Une plainte a été déposée.

Vendredi 10 janvier 2014 - PARIS (75019)

Une femme de confession juive promenait son chien quand elle a été interpellée et invectivée par une femme en ces termes : "*salé juive, de toute façon Dieudonné a raison, vous êtes des sales juifs*". Puis la même femme terminait en crachant sur la victime et en la secouant par son manteau fermement. Une plainte a été déposée.

Jeudi 20 février 2014 - VILLEURBANNE (69100)

Une mère de famille a été agressée par un voisin qui l'a insultée en ces termes "*SALE JUIVE RETOURNE DANS TON PAYS*", par deux fois. Puis il s'en est pris à la maman de celle-ci ainsi qu'à ses deux enfants en les poursuivant avec un marteau, une barre de fer et un fil métallique. En voulant fuir, la maman s'est tordue la cheville. La fille, cherchant à se protéger, a reçu un coup de marteau sur la main. L'agresseur a tenté de s'en prendre au fils de 2 ans, qui grâce à la présence d'esprit de son grand frère qui l'a tiré par le bras, a échappé à un coup de marteau. Une plainte a été déposée.

Mercredi 26 février 2014 - THIAIS (94320)

Alors qu'il est en train de fumer à l'extérieur du pavillon familial, un jeune homme est interpellé par un individu. Il s'approche et un autre individu, caché derrière un buisson, surgit et le plaque au sol. Ils profèrent des insultes antisémites "*SALE JUIF, ON N'AIME PAS LES JUIFS ICI, ON N'EST PAS EN ISRAEL, ON EST EN PALESTINE*". Ceinturé au sol, il est dépouillé de son téléphone portable et de son argent. Ils lui portent des coups sur la tête et le genou puis prennent la fuite. Une fracture et un arrachement osseux sont constatés à l'hôpital. 42 jours d'ITT* sont délivrés par les UMJ*. Une plainte a été déposée.

Dimanche 9 mars 2014 - PARIS (75004)

Un homme de 52 ans portant l'habit orthodoxe, pénètre à l'intérieur de l'immeuble mitoyen à la synagogue. Un individu s'introduit à sa suite. Alors qu'il s'entretient au téléphone, il reçoit une violente décharge électrique de Shocker au niveau du bas du thorax sur le côté gauche. Il se retourne et voit un second individu tenant la porte de sortie. Le premier agresseur lui porte une nouvelle décharge de Shocker au niveau du front et de la nuque. Des coups lui sont également portés au niveau de la tête et de la nuque à l'aide du Shocker. Alertés par les cris de la victime, les personnes présentes dans la synagogue lui portent secours et appellent les Sapeurs Pompiers. Une plainte a été déposée.

Jeudi 20 mars 2014 - PARIS (75019)

Un enseignant de 59 ans, portant la kippa et les tsitsit, a été agressé par trois individus qui lui ont crié *"sale juif, mort aux juifs, on va n... ta race"*. De nombreux coups lui ont été portés au visage. Les agresseurs lui ont ensuite arraché sa chemise et dessiné à l'aide d'un marqueur noir une croix gammée sur son torse. Intervention du Samu qui a conduit la victime à l'hôpital où elle a passé la nuit. Des hématomes et une fracture du nez ont été constatés le lendemain par les UMJ* qui lui ont délivré 9 jours d'ITT*. Une plainte a été déposée.

Mercredi 26 mars 2014 - BAGNOLET (93170)

En rentrant chez lui, un adolescent a été agressé par trois individus qui lui ont tout d'abord demandé de s'arrêter. Continuant sa route, ils le rattrapent et lui portent des coups en l'insultant *"juif, espèce d'enc..."*. L'adolescent portant des tsitsit était identifiable en tant que Juif. Il se défend et réussit à s'enfuir. Les parents alertés le conduisent à l'hôpital. Une ouverture à l'arcade gauche ainsi qu'un traumatisme sont constatés. La victime se plaignant de douleurs à la tête et de nausées est perfusée au glucose. Aucune anomalie n'est décelée au scanner. Une plainte a été déposée.

Jeudi 27 mars 2014 - PARIS (75020)

Un bus de ramassage scolaire d'une école juive, transportant une trentaine d'enfants, a été la cible de jets de pierre par une bande de jeunes qui attendait visiblement le passage du car. Une vitre a été brisée et les enfants fortement choqués. Aucun blessé n'est à déplorer. Une plainte a été déposée.

Samedi 29 mars 2014 - SARCELLES (95200)

En sortant de l'office, un fidèle, accompagné de son fils, a été abordé par quatre individus qui lui ont fait le signe de la "quenelle". Avant de prendre la fuite, l'un d'eux lui a porté un coup de poing violent au niveau du nez. Une plainte a été déposée.

Samedi 24 mai 2014 - CRETEIL (94000)

Deux jeunes frères portant une kippa et des tsitsit, âgés de 18 et 21 ans, ont été violemment agressés alors qu'ils se rendaient à la synagogue. Deux individus d'une vingtaine d'années, en vélo s'arrêtent derrière eux et les attaquent dans leur dos avec des poings américains. Ils les frappent violemment au visage. Les deux jeunes hommes attaqués se défendent. Au bout de quelques minutes les deux agresseurs remontent sur leur vélo et prennent la fuite. Un automobiliste témoin de l'agression appelle les pompiers qui les conduisent à l'hôpital. L'aîné a trois points de suture à la tête et une fracture du plancher orbitaire. Une intervention chirurgicale est envisagée. Deux plaintes ont été déposées.

Vendredi 30 mai 2014 - CRETEIL (94000)

Un homme de confession juive a été abordé dans le hall de son immeuble par trois jeunes, âgés d'une vingtaine d'années, qui lui tiennent les propos suivants : *"sale p... c'est toi qui a appelé les flics hier on le sait", de toutes façons vous les juifs vous êtes tous les mêmes"*. L'un des agresseurs lui porte un coup de poing au visage et en tombant la victime se blesse au niveau du bras. Intervention de la police. Deux agresseurs sont interpellés et placés en garde à vue. Les UMJ* constatent une fracture du coude et délivrent 45 jours d'ITT* à la victime. Une plainte a été déposée.

Dimanche 1 juin 2014 - TOULOUSE (31000)

Un homme de confession juive a été abordé par trois individus qui le giflent et le traitent de "sale juif" à plusieurs reprises. Les agresseurs le menacent ensuite au moyen d'un couteau avant de prendre la fuite. Une plainte a été déposée.

Jeudi 12 juin 2014 - PARIS (75014)

Une collégienne de 14 ans a été agressée par une bande composée de trois garçons et deux filles. En sortant du métro, elle passe devant le groupe, quand brusquement elle sent deux mains la saisir par le cou. Il s'agit d'une des deux filles qui serre très fort en lui demandant dans quel collège elle est scolarisée. L'adolescente donne le nom de l'ancien collège qu'elle fréquentait. L'agresseuse la relâche en lui donnant une grosse tape derrière la tête. Voyant que cette dernière s'apprête à la frapper de nouveau, elle crie. Grâce à l'intervention d'un passant qui crie « Arrêtez », le groupe s'enfuit en disant : "C'est mieux pour toi SALE JUIVE". Une plainte a été déposée.

Samedi 14 juin 2014 - GARGES-LES-GONESSE (95140)

Dans la soirée de samedi, la synagogue a été la cible de jets de pierres et de planches. Les faits se sont déroulés vers 21h alors qu'un grand nombre de familles se trouvait sur place. Des projectiles ont été lancés par dessus la clôture et ont atterri dans la cour de la synagogue, où jouait une vingtaine d'enfants. Apeurés, les adultes présents ont immédiatement mis les enfants à l'abri. Les projectiles n'ont fait aucune victime. De grosses pierres de la taille d'une boule de pétanque ainsi que trois planches en bois, dont une cloutée, ont été retrouvées. Une plainte a été déposée.

Mardi 17 juin 2014 - NICE (06100)

Alors qu'elle se trouve dans son véhicule, accompagnée de sa mère, une jeune femme de confession juive a été agressée par un automobiliste qui l'a giflée, insultée et menacée " SALES FEUJ DE M..., SALES FRANCAISES. ON VA TOUT FAIRE SAUTER, REGARDEZ BIEN LES INFORMATIONS, LES SYNAGOGUES VONT PETER, C'EST LA GUERRE! ". Il a également tenté de l'extraire du véhicule et ajouté : " Je sais où tu habites sale feuj, je vais te tuer!...". Une plainte a été déposée.

Mercredi 18 juin 2014 - PANTIN (93500)

Alors qu'elles se trouvent à l'arrêt du bus, cinq collégiennes ont subi une agression verbale antisémite violente. Deux adolescentes leur tiennent les propos suivants : "SALES JUIVES, SALE RACE, AVEC VOTRE RELIGION DE M...". Une des victimes a été poussée. L'autobus arrive et le chauffeur en descend. Il intervient pour éviter que cela ne dégénère en mettant le groupe des collégiennes à l'abri dans le véhicule et refusant aux agresseuses d'y monter. Les collégiennes ont été particulièrement choquées. Une plainte a été déposée.

Vendredi 27 juin 2014 - GRENOBLE (38000)

Un homme, qui était en train de pousser le fauteuil de son fils trisomique, a été agressé par un premier individu en ces termes : "ESPECE DE YUDI, LE JUIF, OH LE JUIF...". Un deuxième individu est intervenu lui portant deux ou trois coups de poing sur le côté droit du visage puis s'est enfui. Une plainte a été déposée.

Mercredi 2 juillet 2014 - LIMEIL BREVANNES (94456)

Pendant une bar mitzva, un individu a tiré au pistolet à plomb à plusieurs reprises depuis son balcon, en direction de la synagogue. Un fidèle a été atteint par un projectile sans lui causer de

blessure. Depuis un an, la communauté subit des agressions antisémites de la part de ce voisin. La police est intervenue et l'individu placé en garde à vue. Une plainte a été déposée.

Samedi 12 juillet 2014 - PARIS (75020)

Un groupe de manifestants attroupé devant une synagogue a scandé des slogans à caractère antisémite en ces termes : *"A MORT LES JUIFS" "EGORGE LES JUIFS" "ISRAEL ASSASSIN FRANCE COMPLICE"*. Le rabbin a difficilement réussi à pénétrer à l'intérieur. Les slogans étaient exprimés en langues arabe et française. Un fidèle qui arrivait à ce moment là a été molesté. Des renforts de police sont arrivés. Les manifestants ont alors essayé à nouveau de rentrer dans la synagogue mais l'assaut a été repoussé par la police. Un drapeau d'Israël entaché de couleur rouge symbolisant le sang a été brûlé. Aucune dégradation n'est à déplorer sur le lieu de culte et aucun fidèle n'a été blessé. Une plainte a été déposée.

Dimanche 13 juillet 2014 - PARIS (75011)

Lors d'une manifestation anti-israélienne, des manifestants armés de barres de fer, de battes de baseball, d'armes blanches et d'objets divers se sont rendus sur la synagogue de la Roquette. Des slogans tels que *"Allah akbar", "Sales juifs", "on va vous cramer", "Fils de p..."* ont été scandés. Environ 150 fidèles, venus assister à un office pour la paix, se trouvaient à l'intérieur. Compte tenu des affrontements se déroulant à l'extérieur, ces derniers n'ont pu quitter sereinement le lieu de culte que deux heures plus tard.

Dimanche 20 juillet 2014 - SARCELLES (95200)

Lors d'une manifestation anti-israélienne, interdite par les autorités, 500 personnes rassemblées à la gare se sont ensuite rendues en courant sur la Grande Synagogue. Armés d'armes blanches, de barres de fer et d'objets divers, ils ont tenté de s'attaquer au lieu de culte mais ils ont été repoussés par les forces de police qui les ont affrontés durant plusieurs heures.

Lundi 21 juillet 2014 - LYON (69000)

Un individu, porteur d'un couteau, est monté dans une rame de métro et menacé les personnes d'origine juive, tenant des propos incohérents sur l'Etat d'Israël. Il s'en est ensuite pris à un jeune homme, l'insultant de *"sale juif"* et essayant de lui porter des coups de couteau, sans l'atteindre. Une plainte a été déposée.

Jedi 24 juillet 2014 - BOBIGNY (93000)

Un jeune homme de confession juive a été pris à partie par trois individus venus l'attendre en bas de son domicile. Ceux-ci ont été rejoints par d'autres. Il a été violemment frappé par ses agresseurs qui ont pris la fuite en voyant un voisin sortir. La victime a été transportée à l'hôpital et a dû subir des radios. Blessé à la jambe, le jeune homme a pu regagner son domicile tard dans la nuit. Lors de l'agression ses agresseurs l'ont menacé et insulté *"ON EST LA POUR CASSER DU JUIF".... "POUR TE FAIRE LA MEME CHOSE QU'A ILAN HALIMI "*. Une plainte a été déposée.

Quelques jours avant son agression, son nom apparaissait sur des réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter, où des appels au meurtre à son encontre et à l'encontre d'autres jeunes de confession juive y figuraient.

Samedi 26 juillet 2014 - NICE (06000)

Un individu, menaçant régulièrement des personnes de confession juive en faisant allusion à leur religion, se trouve sur une moto et fonce délibérément dans leur direction sans les heurter. En

tendant d'éviter le choc, le fils de l'une d'elles âgé de 3 ans est blessé au pied. Une plainte a été déposée.

Dimanche 27 juillet 2014 - MARSEILLE (13001)

Deux personnes, venues manifester en faveur d'Israël, ont fait l'objet de jets de pierres et de bouteilles en verre de la part de contre-manifestants anti-israéliens. Un jeune homme a été blessé par le bris d'une bouteille lancée à ses pieds. Un autre a été blessé à la main par un éclat de verre provenant d'une bouteille brisée contre un mur.

Lundi 11 août 2014 - MARSEILLE (13008)

Un homme de confession juive a été agressé violemment par des voisins dans le hall de son immeuble. Le père de famille l'a saisi par le col, le fils lui a donné un coup de tête. La victime a réussi à se dégager et est remontée chez elle. Plusieurs membres de cette famille sont alors sortis. Le fils lui dit : *" JE VAIS TUER UN JUIF. JE VAIS METTRE LE FEU. JE VAIS AMENER D'AUTRES COPAINS. ON N'EST PAS A GAZA. FILS DE P..."* » La victime n'a pas répondu aux provocations et a essayé de parlementer sans résultat. 8 jours d'ITT* délivrés par les UMJ*. Une plainte a été déposée.

Mardi 2 septembre 2014 - PARIS (75009)

En se rendant à la synagogue, un homme de 74 ans portant une kippa, se baissant pour ramasser un journal montrant une photo de soldats israéliens, entend soudain un individu lui dire "pose le journal il est à moi ". Il s'exécute et continue son chemin. Soudain, il reçoit un coup très violent à l'arrière de la tête. Il tombe au sol et le même individu s'acharne sur lui en lui portant des coups au visage tout en l'insultant *"fils de p..." "je vais te tuer" « lihoud"*. Un passant intervient, maîtrise l'agresseur. L'individu est interpellé et placé en garde à vue. La victime a dû être transportée à l'hôpital. De nombreux hématomes, une plaie au nez et des dents cassées sont constatés. 10 jours d'ITT* ont été délivrés par les UMJ*. Une plainte a été déposée.

Mardi 9 septembre 2014 - EPINAY-SUR-SEINE (93800)

A la sortie de son établissement scolaire, une collégienne est abordée par une camarade lui demandant sa religion et si elle était pour Israël ou pour la Palestine. Ne prenant pas partie, la camarade lui lance *"qu'étant donné que son père est juif, elle devait être très riche"*, puis elle l'empoigne par les cheveux et la frappe derrière la nuque. Une plainte a été déposée.

Mercredi 1 octobre 2014 - GRENOBLE (38000)

Une femme de confession juive a été agressée par un voisin. Ce dernier l'a attrapée par le col, l'a secouée, l'a menacée et lui a craché dessus à plusieurs reprises. La victime a été menacée et insultée en ces termes : *" VOUS LES JUIFS, VOUS AVEZ DE L'ARGENT, VOUS ALLEZ BRULER EN ENFER, ON VA PRENDRE TOUT VOTRE ARGENT, JE VAIS TE BRULER ", " TU VAS VOIR CE QUE JE VAIS TE FAIRE, TOI ET TON ENFANT, LA COMMUNAUTE JUIVE, VOUS AVEZ DE L'ARGENT. "* Elle a réussi à prendre la fuite avec son enfant dans la poussette et à prévenir son mari. Le voisin, rentré chez lui, a continué à crier : *" ALLEZ VOUS FAIRE ENC..."* ". 2 jours d'ITT* ont été délivrés par les UMJ*. Une plainte a été déposée.

Jedi 6 novembre 2014 - PARIS (75003)

Alors qu'il se dirigeait vers son établissement scolaire, un lycéen de 16 ans portant une kippa a été violemment agressé par un groupe d'individus qu'il croise. Prétextant un échange de regards déplaisant, deux d'entre eux le saisissent et le rouent de coups de poing contre la vitrine d'un

magasin. Le vendeur intervient et met la victime à l'abri de ses agresseurs. Le lycéen est touché au visage et à l'oeil. 2 jours d'ITT* sont délivrés par les UMJ*. Un camarade ayant cherché à s'interposer s'en tire avec quelques contusions aux bras et une camarade a, quant à elle, été poussée et projetée à terre. Une plainte a été déposée.

Mercredi 12 novembre 2014 - PARIS (75020)

Une pierre puis deux bonbonnes de peinture vides ont été lancées dans la cour d'une école juive. Elles n'ont fait aucun dégât ni blessé malgré la présence des enfants dans la cour. Une plainte a été déposée.

Lundi 1 décembre 2014 - CRETEIL (94000)

Trois hommes cagoulés sont entrés de force au domicile d'une famille de confession juive où se trouvaient un de leurs fils et sa compagne. Le couple a été séquestré pendant une heure. Les agresseurs ont exigé argent, cartes bancaires et bijoux en tenant les propos suivants : "*Vous les juifs, vous êtes riches, tu vas nous dire où est l'argent*". Le jeune homme a été ligoté, la jeune femme violée et l'appartement cambriolé. Les trois agresseurs ont été interpellés et mis en examen. Un des agresseurs avait, un mois auparavant, repéré l'appartement des victimes en venant réclamer du sucre. Cinq plaintes ont été déposées.

Mardi 16 décembre 2014 - GARGES LES GONESSE (95140)

Un jeune de confession juive a été agressé en bas de chez lui par une bande d'individus. L'un d'eux s'est approché de lui en lui demandant pourquoi il les regardait de travers. L'individu, très agressif, lui a porté alors un coup de poing au visage, puis a enchaîné les coups de poing et de pied sur l'ensemble du corps et du visage en lui disant : "*JE VAIS TE BRULER SALE JUIF*", à plusieurs reprises "*SALE JUIF*", "*JE VAIS NIQUER TA MERE*". La victime, tombée au sol, a continué à recevoir des coups. Alors qu'elle se relevait et qu'elle tentait de s'en aller, l'agresseur lui a asséné à nouveau des coups sur la tête et le corps tout en lui disant qu'il allait le brûler comme le jeune Juif Ilan Halimi. Les autres individus sont restés spectateurs tout le temps de l'agression. Le jeune homme a finalement réussi à partir et à se réfugier chez un ami. Il a appelé la police. Il a ensuite été pris en charge par les pompiers et conduit à l'hôpital. 8 jours d'ITT* ont été délivrés par les UMJ*. Les trois agresseurs ont été interpellés, incarcérés et mis en examen. Une plainte a été déposée.

Lundi 29 décembre 2014 - PARIS (75012)

Un adolescent et son ami sont abordés par un groupe de huit individus. Comprenant qu'ils sont juifs, l'un des adolescents s'entend dire "*alors tu as de l'argent?*". L'un des individus lui porte un coup à l'arcade gauche, lui dérobe son portable et une trentaine d'euros. Une plainte a été déposée.

ATTENTAT OU TENTATIVE

Samedi 12 juillet 2014 - AULNAY-SOUS-BOIS (93600)

Trois cocktails Molotov ont été lancés contre une synagogue dans la nuit. La porte et une partie de la façade ont été noircies. Une plainte a été déposée.

Samedi 26 juillet 2014 - TOULOUSE (31000)

Une heure après la manifestation anti-israélienne, qui s'est déroulée dans le centre ville de Toulouse, un individu s'est rendu à l'Espace du Judaïsme et a tenté d'attaquer le bâtiment avec des engins incendiaires. Il a tout d'abord lancé deux engins incendiaires qui n'ont pas fonctionné et des pierres, cherchant visiblement à briser le sas de sécurité. L'individu a lancé un troisième cocktail Molotov en direction des policiers en faction devant le bâtiment avant de prendre la fuite. Aucun blessé n'est à déplorer. Seules des traces noires persistent sur le portail. L'auteur a été rapidement interpellé. Une plainte a été déposée.

DÉGRADATION / VANDALISME**Mercredi 7 mai 2014 - SAINT LOUIS (68000)**

Le véhicule d'un membre de la communauté juive a été tagué de deux croix gammées et d'une étoile de David barrée, retrouvées sur les portières arrière gauche et passager avant, ainsi que sur le capot avant. Une plainte a été déposée.

Dimanche 22 juin 2014 - ALIZAY (27460)

Une croix gammée a été gravée sur le mur d'une maison appartenant à une famille de confession juive. Une plainte a été déposée.

Dimanche 13 juillet 2014 - SCHOELCHER (972)

Une croix gammée a été taguée sur le portail de la synagogue. Une plainte a été déposée.

Dimanche 20 juillet 2014 - GARGES-LES-GONESSE (95140)

En marge d'une manifestation pro palestinienne, la synagogue a été la cible de jets de projectiles occasionnant le bris d'une vitre du grand oratoire et une autre de l'algeco situé dans la cour. De nombreuses pierres et bouteilles jonchaient le sol de la cour. Une plainte a été déposée.

Mercredi 23 juillet 2014 - PARIS (75004)

A l'issue de la manifestation anti-israélienne, qui s'est déroulée entre Denfert Rochereau et les Invalides, une cinquantaine de manifestants s'est rendue dans le quartier du Marais. Le gérant d'un restaurant caché a juste eu le temps de baisser le rideau alors que de nombreux clients se trouvaient encore à l'intérieur. Des coups de pied et de poing ont été portés contre la grille par les manifestants. Des menaces de mort et des insultes antisémites ont été proférées "*Bande de sales juifs, on va vous crever*", "*A mort les Juifs*". La police est intervenue et les a interpellés. Une plainte a été déposée.

Dimanche 27 juillet 2014 - MARSEILLE (13001)

A l'issue de la manifestation de soutien à Israël, des individus armés de barres de fer se sont rendus rue de Rome aux cris de "*Mort aux Juifs*" et "*On va tous vous brûler et brûler le quartier*". Les vitrines de deux magasins, appartenant à des personnes de confession juive, ont été saccagées à coups de barres de fer. Une mezouza était apposée à l'extérieur. Deux plaintes ont été déposées.

Jeudi 7 août 2014 - REIMS (51000)

Le mur d'enceinte de la synagogue a été tagué sur toute sa longueur, à l'aide d'une bombe fluorescente, avec l'inscription suivante : "*MORT AUX JUIFS*". Une plainte a été déposée.

Dimanche 28 septembre 2014 - BASTIA (20200)

Deux croix gammées, d'une hauteur totale d'un mètre environ, ont été peintes sur la façade de la synagogue située dans une ruelle du centre de Bastia. L'auteur des faits a été interpellé et mis en comparution immédiate. Une plainte a été déposée.

Lundi 17 novembre 2014 - WALDWISSE (57480)

Le cimetière israélite de Waldwisse, jouxtant la frontière allemande, a été profané. Six stèles ont été renversées et jetées à terre ainsi que trois plaques commémoratives de victimes de familles waldwissoises déportées. Une plainte a été déposée.

Lundi 22 décembre 2014 - PARIS (75019)

Un impact de 17cm, provenant vraisemblablement d'un pistolet de type "Airsoft" a été retrouvé sur la vitre du bureau de la synagogue. Au moment du tir, le rabbin se trouvait à l'intérieur, en entretien. Une plainte a été déposée.

MENACES

PROPOS, GESTE MENAÇANT ET DÉMONSTRATION INJURIEUSE

Mardi 7 janvier 2014 - NANCY (54000)

La photo d'un homme, effectuant une quenelle devant une maison de retraite israélite a été postée sur Facebook. Une plainte a été déposée.

Mardi 7 janvier 2014 - EPERNAY (51200)

Lors de son cours de philosophie, alors que le professeur évoque la Shoah, un élève assis dans la classe fait le geste de la quenelle. La professeure exclut l'élève de la classe en lui expliquant qu'elle considère qu'il s'agit d'un geste antisémite. L'élève lui répond alors qu'il s'agit pour lui d'un geste "*anti système*". Une plainte a été déposée.

Jeudi 16 janvier 2014 - ARGENTEUIL (95100)

Une collégienne de 14 ans a reçu des menaces de mort de la part d'autres élèves. Après s'être absentée de la classe, elle a retrouvé à son retour des propos antisémites et des menaces de mort inscrits sur son cahier : " SALE JUIVE ", " MOI JE NE VEUX PAS ETRE A COTE D'UNE JUIVE, SINON JE VAIS COMMENCER A PUER ", " SALE JUIF, DEGAGE, QU'EST-CE TU VIENS FAIRE ICI, RETOURNE EN ISRAEL ", " ON VA TE REGLER TON COMPTE LA YUDE ", " ON VA

T'EGORGER ". Un élève a même sorti des ciseaux et les a pointés vers la gorge de l'adolescente. Une plainte a été déposée.

Lundi 20 janvier 2014 - INTERNET

Un jeune homme a posté sur Youtube une vidéo contenant des menaces de mort, se déclarant être le nouveau Merah et menaçant d'utiliser des armes et de tout faire sauter. Après de nombreux signalements d'internautes, la vidéo a été supprimée. Le jeune homme en postait une deuxième dans l'après-midi tenant des propos menaçants à l'encontre des Juifs. Une plainte et une main courante ont été déposées.

Dimanche 26 janvier 2014 - PARIS (75)

Lors de la manifestation "JOUR DE COLERE", des slogans antisémites et négationnistes ont été scandés : "JUIF LA FRANCE N'EST PAS A TOI", "CRS POLICE DES JUIFS", "JUIFS HORS DE FRANCE", "JUIFS, LICRA ON N'EN VEUT PAS", "FAURISSON A RAISON, LES CHAMBRES A GAZ C'EST DU BIDON", accompagnés de quenelles et de saluts nazis. Une plainte a été déposée.

Jedi 13 février 2014 - VILLEURBANNE (69100)

A la sortie d'une école juive, une femme de confession juive a été interpellée par un homme qui lui a demandé pourquoi tant de caméras devant l'école juive, que "tant de caméras ne protégeraient pas" avant d'ajouter "*IL FAUT EGORGER CES ENFANTS JUIFS CAR HITLER N'A PAS FINI SON TRAVAIL*" Une plainte a été déposée.

Mardi 1 avril 2014 - TOULOUSE (31000)

Un individu sous l'emprise de l'alcool a tenu des propos antisémites : "*j'arrive des mosquées, je suis un homme de Ben Laden. Demain je retournerai avec lui, je prendrai une kalachnikov et je crèverai tous les juifs et les français, comme Mohammed Merah*". Une plainte a été déposée.

Mardi 29 avril 2014 - STRASBOURG (67100)

Une photographie circulant sur Facebook montre treize personnes faisant le signe de la "quenelle" sous le panneau de la rue des Juifs à Strasbourg. Une des personnes placée à droite du cliché porte un masque de Ben Laden. Une plainte a été déposée.

Samedi 12 juillet 2014 - INTERNET

Des vidéos prises lors d'un rassemblement pro-palestinien à Gennevilliers ont été diffusées sur un site Internet communautaire. Alors que le vidéaste filmait une synagogue, il disait "*ON VOUS ATTEND AVEC DES BATTES DE BASE-BALL ET DES COUTEAUX RACE DE M...*", et ajoutait "*ON VA VOUS DEMONTER LA GUEULE SI VOUS VENEZ A GENNEVILLIERS*".

Dimanche 13 juillet 2014 - PARIS (75011)

Lors d'une manifestation anti-israélienne, des menaces à l'encontre des Juifs, des slogans antisémites ont été entendus : "*Hitler avait raison*", "*On va vous cramer*" "*Mort aux Juifs*", "*Mort aux ashkénazes*", "*Jihad, Jihad, Jihad*". Les manifestants étaient armés de couteaux, de barres de fer, de battes de baseball, de haches et d'objets divers. Ils se sont ensuite rendus vers les synagogues des Tournelles et de la Roquette ainsi que dans le quartier du Marais, rue de Turenne et sur le boulevard Voltaire, à la recherche de Juifs.

Dimanche 13 juillet 2014 - INTERNET

Une page Facebook, contenant des menaces de violences à l'encontre de la communauté juive et communiquant les coordonnées de certaines synagogues des Yvelines, incitant les internautes à aller brûler ces lieux de cultes en ces termes : "*Syna du 14 juillet on va les fumer*" a été signalée. Une plainte a été déposée.

Samedi 19 juillet 2014 - NANCY (54000)

Lors d'une manifestation pro-palestinienne, une personne a remarqué un groupe d'une dizaine de personnes portant le drapeau palestinien, masquant le bas de leurs visages. La victime a distinctement entendu de la part de deux individus les propos tels "*A MORT ISRAEL*" et "*IL FAUT QU'HITLER REVIENNE*", plusieurs fois. Une plainte a été déposée.

Samedi 19 juillet 2014 - CASTRES (81100)

En marge d'une manifestation pro-palestinienne, plusieurs adolescents se sont rendus devant une boutique, ont invectivé le responsable de confession juive, puis ont craché sur la vitrine. Une plainte a été déposée.

Dimanche 20 juillet 2014 - INTERNET

Un Tweet a été signalé sur Internet "*mohammedMerah@andisghrareeb*". Des menaces et des propos antisémites y sont postés, tels que :

- "*le meilleur juif est celui qui a été égorgé*" - "*que les juifs sont des chiens*" - "*hitler n'a pas fini le boulot...*" - "*couchez vous ... la nuit, notre travail... le lendemain la France se mettra à genoux...*" - "*la France a tué Mohammed. Mais qu'elle compte combien de Mohammed sur son territoire*".
j'écrirais avec mon son sang ou celui que j'aurai tué ... flic ou juif..." - "*Le juif sera égorgé ... bientôt*" - "*ma kalash est prête et j'ai nettoyé le sable de Marseille*".

Mercredi 23 juillet 2014 - GAP (05000)

A la vue d'un drapeau israélien arboré dans son appartement, une femme a été agressée verbalement par une dizaine de manifestants porteurs de drapeaux palestiniens, venus se regrouper en bas de son immeuble, et tenant les propos suivants à son encontre : "*A BAS ISRAEL*" "*SALOPERIE DE JUIVE*". Une plainte a été déposée.

Vendredi 25 juillet 2014 - INTERNET

Une page Facebook a été créée : "*LES QUENELLIERS PARISIENS*" appelant à commettre des violences à l'encontre de jeunes de confession juive. On y trouve des listes comportant des noms, des photos, adresses et téléphones.

Judi 25 septembre 2014 - VANDOEUVRE LES NANCY (54500)

Un collégien a tenu les propos suivants en salle de cours : "*il y en a qui méritent de mourir. Les Juifs méritent de mourir*" et "*certaines Juifs méritent de mourir*". Une plainte a été déposée.

Dimanche 23 novembre 2014 - LA GRANDE MOTTE (34280)

La photo de la synagogue avec la légende : "*Un futur brasier?*" a été postée sur Facebook. Une plainte a été déposée.

TRACT ET COURRIER**Mercredi 22 janvier 2014 - INTERNET**

Un homme de confession juive constate qu'une page Facebook a été créée sous le titre "*Déporter un sioniste*". Cette page invite à diffuser des photographies de personnes de confession juive accompagnées de propos antisémites. Il contacte l'administrateur qui pour toute réponse diffuse sa photographie suivie du texte "A.... L.... déporté". Une autre personne a été victime de ce procédé : il s'agit de S... B... qui a reçu une notification mentionnant son nom et sa photo " *S...B.... déporter salope une vraie écatombe de kippa ce soir vous tombez comme des mouches sûrement l'habitude du gaz ça doit être ça sûrement*". Une plainte a été déposée.

Vendredi 30 mai 2014 - PARIS (75003)

Une personne de confession juive, animatrice dans une association communautaire, a reçu sur sa boîte mail professionnelle des messages insultants et menaçants, tels que : "*SALE RACE, VIVE LES CAMPS, VIVE LA SHOAH ET VIVE LES HITLER*". Une plainte a été déposée.

Mercredi 11 juin 2014 - PARIS (75005)

Un dirigeant institutionnel a reçu sur son lieu de travail un courrier obscène, injurieux et menaçant à forte connotation antisémite et nazie " *SALE ENC ... DE YOUDE ... YOUDE POURRIRECONNAISSANCE ETERNELLE AU PLUS GRAND VISIONNAIRE DES TEMPS MODERNES, LE GENIAL ADOLF HITLER... ORDURES DE YOUDES....HEIL HITEL FOREVER*". Une plainte a été adressée au Procureur de la République.

*UMJ : Unité médico-judiciaire.

*ITT : incapacité totale de travail.

3. EXTRAITS DE LA LISTE DES CONDAMNATIONS PRONONCÉES EN 2014

► **Audience du 9 janvier 2014 - Affaire C.**

Rappel des faits : 7 octobre 2012 - GRENOBLE (38000)

Un membre de la communauté juive entend dans un bar des propos antisémites et parvient à apprendre le pseudo de l'auteur sur le réseau Facebook. De son compte, il parvient à imprimer les commentaires suivants : "*LE PEUPLE D'ISRAEL EST VOUE A L'ENFER - IL FAUT QUE CES GENS DEGENERES PASSENT VITE L'ARME GAUCHE - IL FAUT QU'ILS DEBARRASSENT LA SCENE MONDIALE - CE SONT DES RAPACES - ILS SONT RESPONSABLES DE LA MERDE FINANCIERE MONDIALE ILS TIENNENT TOUT - LA PALESTINE SOUFFRE A CAUSE D'EUX - DES MUSULMANS QUI SOUFFRENT À CAUSE DES JUIFS* »

L'auteur a été condamné à 2 mois de prison avec sursis et 75 h de Travaux d'Intérêt Général.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

► **Audience du 11 février 2014 - Affaire V.**

Rappel des faits : 20 janvier 2014 - INTERNET

Un jeune homme a posté sur Youtube une vidéo contenant des menaces de mort, se déclarant être le nouveau Merah et menaçant d'utiliser des armes et de tout faire sauter. Après de nombreux signalements d'internautes, la vidéo a été supprimée. Le jeune homme en postait une deuxième dans l'après-midi tenant des propos menaçants à l'encontre des Juifs. Une plainte et une main courante ont été déposées.

Le prévenu a été condamné à 6 mois de prison avec sursis et 800 € d'amende.

► **Audience du 21 février 2014 - Affaire A.**

Rappel des faits : 5 novembre 2013 - FRESNES (94260)

En visite à la prison de Fresnes, un aumônier de confession juive a été insulté par un détenu en ces termes "*toi t'es juif toi*", "*les juifs je les b..., sale juif*". Ces propos ont été répétés à plusieurs reprises. Une plainte a été déposée.

Le prévenu a été condamné à 15 jours de prison avec sursis et 500 € de dommages-intérêts pour la victime.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

► **Audience du 5 mars 2014 - Affaire Z.**

Rappel des faits : 24 septembre 2013 - PARIS (75016)

Pendant un cours, et en l'absence du professeur, un lycéen est menacé avec un couteau et insulté de "*sale juif*" par un camarade à qui il refuse de donner de l'argent. A la fin des cours, le lycéen est entraîné dans une rue proche de l'établissement scolaire par quelques amis de son agresseur. Ce dernier brandit à nouveau le couteau, le menaçant "*Je vais te planter avec le couteau* », mimant à plusieurs reprises le geste de le planter. Un des jeunes présents finit par s'interposer et lui prend le couteau des mains. L'agresseur porte alors un coup de poing au lycéen qui réplique et des coups sont échangés. Un homme roulant à scooter s'interpose et les sépare. L'agresseur récupère son couteau et revient à la charge, continuant à le provoquer en réitérant des insultes antisémites "*sale*

juif" et incitant le lycéen à le rejoindre. Ce dernier est emmené par l'homme en scooter. Croisant des policiers en voiture, il leur relate les faits. Les policiers font alors un tour du quartier et repèrent l'agresseur assis sur un banc devant le lycée. Il est interpellé et placé en garde en vue. Une plainte a été déposée.

L'auteur a été déclaré coupable, mais dispensé de peine.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

► **Audience du 7 avril 2014 - Affaire C.**

Rappel des faits : 22 mars 2012 - AIX-EN-PROVENCE (13625)

Un professeur d'Université a reçu un mail antisémite de la part d'un élève qu'il avait décidé d'exclure : "*porc, ...et juif de surcroît*", "*ça suffit maintenant ou je fais une Shoah*". Une plainte a été déposée.

La Cour d'Appel d'Aix-en-Provence a confirmé le jugement du Tribunal Correctionnel : 1 an de prison avec sursis et mise à l'épreuve avec obligation de soins, interdiction d'entrer en contact avec les victimes et interdiction de pénétrer au sein de l'université.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

► **Audience du 26 mars 2014 - Affaire L.**

Rappel des faits : 16 juin 2013 – FEROLLES-ATTILLY (77150)

Une famille juive reçoit des amis dans son pavillon. Le fils demande à un voisin, qui circule à grande vitesse dans la rue en faisant des allers-retours sur une moto, de ralentir car il y a des enfants. Le motard énervé tente à deux reprises de l'écraser. La famille décide de se rendre chez les voisins où plusieurs personnes sont présentes. Ils tiennent des propos antisémites : « *Heil Hitler, on aurait dû tous vous brûler et finir le travail en 40* » et l'un d'eux se saisit d'une barre de fer. La situation dégénère et deux jeunes filles sont blessées. Une ITT* de 5 jours est délivrée à chacune d'elles. Trois plaintes ont été déposées.

3 prévenus ont été reconnus coupables de violence à caractère antisémite et condamnés :

- ***pour le premier, à 3 mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant 24 mois avec :***
 - . ***obligation d'indemnisation***
 - . ***obligation d'accomplir un stage de citoyenneté***
 - . ***interdiction de porter une arme***
 - . ***obligation de soin pour l'alcool***
 - . ***400 € de dommages-intérêts à toutes les victimes***
- ***pour le second : à 1 mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant 18 mois avec :***
 - . ***obligation d'indemnisation***
 - . ***obligation d'accomplir un stage de citoyenneté***
 - . ***obligation de soin pour l'alcool***
 - . ***300 € de dommages-intérêts pour 2 victimes***
 - . ***450 € de dommages-intérêts pour 2 autres victimes***
- ***pour le troisième : 1 mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant 18 mois avec :***
 - . ***obligation d'indemnisation***
 - . ***50 € de dommages-intérêts pour chacune des victimes***

La LICRA a été reçue en sa constitution de partie civile.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

► **Audience du 7 avril 2014 - Affaire Q.**

Rappel des faits : 28 novembre 2013 - BORDEAUX (33000)

La photo d'un individu effectuant le geste de la "quenelle" devant la synagogue a été postée sur un réseau social. Une plainte a été déposée.

L'auteur a été identifié et condamné à 3000 € d'amende dont 1500 € avec sursis. Jugé pour "provocation publique à la discrimination et à la haine raciale" il a également été condamné à verser 1500 € à la LICRA.

► **Audience du 15 avril 2014 - Affaire O.**

Rappel des faits : 14 janvier 2014 - LYON (69008)

Profitant de l'ouverture du portail pour une livraison, un individu s'est introduit dans une école juive et a insulté l'agent de sécurité en le traitant de "sale juif". L'individu a été interpellé et placé en cellule de dégrisement. Une plainte a été déposée.

L'auteur a été condamné à :

- ***500 € d'amende pour les faits d'intrusion non autorisée dans l'enceinte d'un établissement secondaire dans le but de troubler la tranquillité***
- ***500 € pour l'injure à caractère antisémite***
- ***500 € en réparation du préjudice moral subi par l'agent de sécurité***
- ***300 € pour l'établissement scolaire en réparation de son préjudice moral.***

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

► **Audience du 17 avril 2014 - Affaire A.**

Rappel des faits : 26 février 2014 – THIAIS (94320)

Alors qu'il est en train de fumer à l'extérieur du pavillon familial, un jeune homme est interpellé par un individu. Il s'approche et un autre individu, caché derrière un buisson, surgit et le plaque au sol. Ils profèrent des insultes antisémites « *SALE JUIF, ON N'AIME PAS LES JUIFS ICI, ON N'EST PAS EN ISRAEL, ON EST EN PALESTINE* ». Ceinturé au sol, il est dépouillé de son téléphone portable et de son argent. Ils lui portent des coups sur la tête et le genou puis prennent la fuite. Une fracture et un arrachement osseux sont constatés à l'hôpital. 42 jours d'ITT* sont délivrés par l'unité médico-judiciaire.

L'auteur des faits a été condamné à 18 mois de prison dont 6 avec sursis, avec mandat de dépôt. Son complice a été relaxé.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

► **Audience du 7 mai 2014 - Affaire A.**

Rappel des faits : 16 juin 2012 - FONTENAY SOUS BOIS (94120)

Un jeune homme de confession juive, se rendant à la synagogue, est interpellé par trois individus, dont l'un est porteur d'un canif. Ils le sifflent et lui demandent si c'est bien une kippa qu'il porte. Il est alors saisi violemment par le bras et des coups lui sont portés. Il se défend et réussit à s'enfuir. 3 jours d'ITT*. Une plainte a été déposée.

Les deux mineurs ont été condamnés à 6 mois de prison avec sursis, 300 € pour préjudice physique et 1000 € pour préjudice moral.

L'auteur majeur avait fait l'objet d'une condamnation en juillet 2012.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

► **Audience du 27 mai 2014 - Affaire E.**

Rappel des faits : 2 avril 2012 - PARIS (75005)

Un individu s'est introduit dans un bâtiment de la communauté et a menacé les agents de sécurité de faire sauter une bombe cachée dans son scooter. L'individu a été maîtrisé et gardé à vue par la police. Une plainte a été déposée.

L'auteur a été condamné en appel à 1 an de prison dont 8 mois avec sursis et à 3 ans de mise à l'épreuve.

En décembre 2012, l'auteur avait été condamné en première instance à 6 mois de prison dont 3 avec sursis et à verser 500 € à chacune des victimes.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

► **Audience du 2 juillet 2014 - Affaire O.**

Rappel des faits : 5 janvier 2014 - LYON (69008)

Un individu interpellé par les services de police, et lors de son transport à l'Hôtel de Police, a proféré des propos antisémites en passant devant une école juive "Ha, y'a le lycée des sales juifs". Une plainte a été déposée.

L'auteur a été condamné par le Tribunal de Police à 300 € d'amende et 200 € de dommages-intérêts.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

► **Audience du 4 juillet 2014 - Affaire B.**

Rappel des faits : 5 février 2013 - TOULOUSE (31000)

Un jeune interne de l'école Ohr Torah, sorti faire ses courses, s'est fait agresser par une femme d'une cinquantaine d'années. Cette dernière, connue de l'établissement scolaire pour avoir proféré des insultes antisémites à leur rencontre, a tenté d'agresser l'adolescent à l'aide d'un couteau. Le jeune homme s'est défendu et s'est réfugié à l'école. La police a interpellé cette femme qui s'était retranchée à son domicile. À l'issue de sa garde en vue, cette dernière a été placée en milieu psychiatrique. Une plainte a été déposée.

L'auteure des faits a été déclarée irresponsable. La Chambre d'Instruction a ordonné son admission en soins psychiatriques sous forme d'une hospitalisation complète, et a prononcé une interdiction pour une durée de 5 ans :

- ***de se rapprocher de l'école Ohr Torah***
- ***de détenir ou de porter une arme***
- ***d'entrer en relation avec la victime.***

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

► **Audience du 18 juillet 2014 - Affaire G.**

Rappel des faits : 30 mai 2014 - CRÉTEIL (94000)

Un homme de confession juive a été abordé dans le hall de son immeuble par trois jeunes, âgés d'une vingtaine d'années, qui lui tiennent les propos suivants : *"sale p... c'est toi qui a appelé les flics hier on le sait", de toutes façons vous les juifs vous êtes tous les mêmes*". L'un des agresseurs lui porte un coup de poing au visage et en tombant la victime se blesse au niveau du bras. Intervention de la police. Deux agresseurs sont interpellés et placés en garde à vue. L'unité médico-judiciaire constate une fracture du coude et délivre 45 jours d'ITT* à la victime. Une plainte a été déposée.

Un des auteurs a été condamné à 70 heures de Travail d'Intérêt Général et un mois de prison avec sursis en cas d'inexécution. Le complice a été relaxé.

► **Audience du 11 septembre 2014 - Affaire A.**

Rappel des faits : 11 mars 2014 - PARIS (75004)

Une association communautaire a reçu plusieurs appels anonymes de la part d'un individu tenant des propos menaçants, grossiers et antisémites tels que *"les jeunes Juifs sont des tapettes, des enc... et toi la juive retourne en Israël"*. Le message suivant a été retrouvé sur la messagerie vocale de l'association *"le four n'a pas assez fonctionné en 44, je vous conseille une autre marque, il peut brûler 12 000 à 14 000 personnes par heure. Je vous donne mon numéro de téléphone (standard du Crif) et vous demandez M. Cukierman, c'est lui qui m'a demandé de vous appeler"*. Une plainte a été déposée.

L'auteur a été condamné à 4 mois de prison ferme et à 100 euros d'amende.

► **Audience du 22 septembre 2014 - Affaire S.**

Rappel des faits : 20 février 2014 - VILLEURBANNE (69100)

Une mère de famille a été agressée par un voisin qui l'a insultée en ces termes *"SALE JUIVE RETOURNE DANS TON PAYS"* par deux fois. Puis il s'en est pris à la maman de celle-ci ainsi qu'à ces deux enfants en les poursuivant avec un marteau, une barre de fer et un fil métallique. En voulant fuir, la maman s'est tordue la cheville. La fille, cherchant à se protéger, a reçu un coup de marteau sur la main. L'agresseur a tenté de s'en prendre au fils de 2 ans, qui grâce à la présence d'esprit de son grand frère qui l'a tiré par le bras, a échappé à un coup de marteau. Une plainte a été déposée.

Le prévenu a été condamné à 2 mois de prison avec sursis.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

► **Audience du 25 septembre 2014 - Affaire B.**

Rappel des faits : 22 septembre 2014 - STRASBOURG (67000)

Un homme de confession juive, portant une kippa, a été insulté dans un bus par une jeune fille, visiblement alcoolisée : "*SALE JUIF*", puis "*LES PALESTINIENS MEURENT A CAUSE DE VOUS*". Elle s'en est ensuite prise à une autre passagère l'insultant de "*sale juive*". Le conducteur est alors intervenu et a été à son tour insulté et frappé à l'aide d'une bouteille. Une plainte a été déposée.

L'auteure a été interpellée, placée en garde à vue et condamnée en comparution immédiate à 3 mois de prison ferme avec mandat de dépôt et à 9 mois de prison avec sursis.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

► **Audience du 26 septembre 2014 - Affaire A.**

Rappel des faits : 24 juillet 2014 - PARIS (75015)

Une pharmacienne de confession juive a été menacée et insultée par une femme qui se présente régulièrement depuis plusieurs semaines pour voler. Elle tient les propos suivants : "*SALE JUIVE JE DETESTE LES JUIFS. C'EST PARCE QUE T'ES JUIVE QUE JE VIENS DE VOLER ET QUE JE VAIS CASSER TA PHARMACIE*". Les insultes ont été prononcées devant témoins et la police est venue l'interpeller. Une nouvelle plainte a été déposée.

L'auteure a été condamnée à 2 mois de prison avec sursis.

► **Audience du 30 septembre 2014 - Affaire L.**

Rappel des faits : 11 mars 2014 - PARIS (75001)

Une association a reçu des appels anonymes de la part d'un individu tenant les propos suivants : "*espèce de sale juive*", "*cette p... de Shoah*", "*Shoah de mes c...*", "*vous êtes une sale race, les juifs*" ... Une plainte a été déposée.

L'auteur a été condamné à 4 mois de prison ferme et 100 euros d'amende.

► **Audience du 1 octobre 2014 - Affaire M.**

Rappel des faits : 26 juillet 2014 - SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94100)

En rentrant du centre communautaire, le rabbin ainsi que des fidèles, identifiables en tant que Juifs, ont subi des insultes antisémites de la part d'individus circulant en voiture : "*SALES JUIFS, ENC... DE JUIFS*". Les occupants descendent du véhicule. Un fidèle s'en approche et cherchant à calmer la situation reçoit un coup de batte de baseball sur les fesses. Deux fonctionnaires de police, qui arrivaient à ce moment-là, ont pu relever le numéro d'immatriculation du véhicule qui a pris la fuite. Une plainte a été déposée.

L'auteur des faits a été condamné à 6 mois de prison ferme.

► **Audience du 3 novembre 2014 - Affaire S.**

Rappel des faits : 28 septembre 2014 - BASTIA (20200)

Deux croix gammées, d'une hauteur totale d'un mètre environ, ont été peintes sur la façade de la synagogue située dans une ruelle du centre de Bastia. L'auteur des faits a été interpellé. Une plainte a été déposée.

L'auteur a été condamné en comparution immédiate à 120 heures de Travaux d'Intérêt Général.

► **Audience du 10 novembre 2014 - Affaire B.**

Rappel des faits : 2 septembre 2014 - PARIS (75009)

En se rendant à la synagogue, un homme de 74 ans portant une kippa, se baissant pour ramasser un journal montrant une photo de soldats israéliens, entend soudain un individu lui dire "pose le journal il est à moi". Il s'exécute et continue son chemin. Soudain, il reçoit un coup très violent à l'arrière de la tête. Il tombe au sol et le même individu s'acharne sur lui en lui portant des coups au visage tout en l'insultant "fils de p..." "je vais te tuer" "likoud". Un passant intervient, maîtrise l'agresseur. L'individu est interpellé et placé en garde à vue. La victime a dû être transportée à l'hôpital. De nombreux hématomes, une plaie au nez et des dents cassées sont constatés. 10 jours d'ITT* ont été délivrés par l'unité médico-judiciaire. Une plainte a été déposée.

L'auteur a été condamné à 8 mois de prison ferme et 1500 € de dommages-intérêts.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

► **Audience du 6 octobre 2014 - Affaire S.**

Rappel des faits : 4 octobre 2014 – SAINT-FONS (69100)

Le jour de Kippour, un véhicule, avec trois individus à son bord, freine brusquement devant la synagogue. Le conducteur insulte et menace deux fidèles en ces termes "bande de sales juifs, on va tous vous tuer", accompagnant les propos d'un geste et d'un bruit "bambam" imitant une kalachnikov. Le véhicule s'en va et repasse une seconde fois. Les auteurs ont été interpellés et placés en garde à vue. Une plainte a été déposée.

L'auteur a été condamné en comparution immédiate à verser 500 € de dommages-intérêts à chacune des quatre victimes et à effectuer un stage de citoyenneté de 30 heures.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

► **Audience du 15 décembre 2014 - Affaire P.**

Rappel des faits : 18 juin 2011 - VILLEURBANNE (69100)

Suite à un échange de regards, un jeune homme de confession juive, portant kippa, a été tout d'abord insulté "Trace ta route, fils de p... de juif" par un individu descendant d'un bus. Ce dernier l'a ensuite menacé en partant. Il est revenu puis a frappé la victime avec un marteau. D'autres individus l'ont attrapé et porté des coups de pied et de matraque. ITT* de 3 jours. Une plainte a été déposée.

Les deux agresseurs ont été déclarés coupables et condamnés à :

- 18 mois de prison dont 6 avec sursis, pour l'un,

- 12 mois de prison dont 6 avec sursis, pour l'autre,

et à verser 500 € de dommages-intérêts pour préjudice physique et 1000 € de dommages-intérêts pour préjudice moral.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

*ITT : incapacité totale de travail.

4. ILS EN PARLENT...

Je suis un épicier casher Par Pascal Bruckner, Pierre-André Taguieff, Jacques Tarnero et Michèle Tribalat Huffington Post (15/01/2015)	67
Léa, 15 ans Par Marie Lemonnier Le Nouvel Obs (01/10/2014)	73
Les liens mortels du djihad et de l'antisémitisme Le Monde (02/06/2014)	77
Nehmouche, un geolier « violent, antisémite et pervers » Par Guillaume Stoll Le Nouvel Obs (08/09/2014)	79
Juifs de France : le désastre et l'urgence Par Nil Symchowicz Causeur (14/01/2015)	83
« Nouvel antisémitisme » : de qui se moque-t-on ? Par Iannis Roder Causeur (05/12/2014)	87
Ce que l'antisémitisme dit, ce que l'antisémitisme est Par Marc Knobel Huffington Post (02/02/2015)	89
Allocution de Manuel Valls, Premier ministre Séance spéciale d'hommage aux victimes des attentats Assemblée nationale (13/01/2015)	93

JE SUIS UN ÉPICIER CASHER

PAR PASCAL BRUCKNER, PIERRE-ANDRÉ TAGUIEFF, JACQUES TARNERO ET MICHÈLE TRIBALAT
HUFFINGTON POST (15/01/2015)

Ceux de Charlie Hebdo ont été massacrés parce qu'ils défendaient le droit de se moquer de Mahomet, les policiers ont été assassinés parce qu'ils les protégeaient et symbolisaient la France «islamophobe ». Les clients de l'épicerie casher de Vincennes ont été tués parce qu'ils étaient juifs et seulement juifs.

Il ne s'agit pas de hiérarchiser entre les victimes, il s'agit de réfléchir à ce que toutes ces horreurs signifient.

Pour que l'immense mobilisation du dimanche 11 janvier ne soit pas perdue, il faut creuser l'analyse non seulement des faits mais encore des conditions qui leur ont été favorables. Il faut s'interroger sur ce qui les a rendus possibles car le combat contre ces nouveaux barbares endoctrinés est aussi un combat politique, idéologique et culturel. Depuis le 11 septembre 2001, c'est l'islam radical, ou ce qu'on appelle l'islamisme, qui a déclaré la guerre à tout ce qui n'est pas lui. Cette guerre se déroule sur plusieurs fronts. De notre lucidité dépend notre capacité de la gagner.

1 - Nommer l'ennemi

Les tueurs qui invoquent « Allah » avant de tirer et de tuer ne sont ni des malades mentaux ni des déséquilibrés. Ils prétendent « venger le prophète Mohammed ». C'est la formule « Allahou akbar ! » qui est rituellement prononcée par les coupeurs de tête des otages occidentaux en Irak et en Syrie ainsi que par les tueurs à Paris. C'est bien Dieu qui est convoqué pour cautionner le crime, pour sanctifier ces gestes supposés purificateurs. Ces tueurs en mission ne sont pas que des « terroristes », ils ne sont pas seulement des « criminels », encore moins de simples «déséquilibrés». Ils sont des islamistes.

Ce sont les mêmes qui ont assassiné trois adolescents juifs en Israël en juin 2014. Ce sont les mêmes jouisseurs de mort qui ont tué trois enfants juifs et leur professeur à Toulouse en mars 2012, qui ont exécuté quatre personnes au musée juif de Bruxelles en mai 2014. C'est la même idéologie qui a inspiré les poseurs de bombes de Madrid, de Londres, de Boston. Ce sont les mêmes imprécations qui ont accompagné les gestes du tueur de Sidney et de l'agresseur de Joué-les-Tours. Étaient-ils seulement des malades mentaux ? Ils se nomment Al-Qaida, État Islamique, Boko Haram en Afrique, Chebab somaliens, Hamas ou Jihad islamique à Gaza ou Hezbollah au Liban. Cette hydre à têtes multiples a un socle commun et s'il ne faut bien sûr pas assimiler tous les musulmans à des terroristes, tous ces terroristes se réclament de l'islam. Certes, tous les musulmans ne sont pas jihadistes mais tous les jihadistes sont musulmans. On a le droit de questionner ce qui, de l'intérieur de l'islam, nourrit cette rage meurtrière. Si cette religion est «d'amour et de paix» il faudrait peut-être y regarder de près pour extirper de son sein ce qui la dévoie. Cette œuvre de réforme ne peut être menée à bien que de l'intérieur de la sphère musulmane, dont on sait qu'elle est hétérogène et conflictuelle.

2 - Qualifier le crime

Qu'est-ce que le jihad ? Cette guerre sainte ou sacrée promet le paradis à celui qui pourchasse et anéantit les infidèles, les non-musulmans. Il s'agit de cette forme spécifique de guerre commise au nom de l'islam, visant à l'extermination ou à la réduction en esclavage de populations pour la seule raison de leur identité non musulmane. Ce n'est pas au jihad présenté complaisamment comme une ascèse spirituelle que nous avons affaire.

Qu'est-ce qui définit en droit la notion de crime contre l'humanité ? Qu'est-ce qui caractérise ce crime ? Cette notion, établie après les jugements des crimes nazis au procès de Nuremberg, caractérise les crimes de masse commis contre des personnes en raison de leur origine, qu'elle soit ethnique, nationale ou religieuse, ou de leur affiliation politique. Il s'agit de crimes commis contre des personnes pour ce qu'elles sont, en raison de leur identité, de leur appartenance, de leur religion ou de leurs croyances.

Le jihad (tel qu'il est invoqué et pratiqué par les groupes islamistes) s'inscrit dans cette définition pénale du crime contre l'humanité. Depuis Daniel Pearl, combien faudra-t-il d'autres journalistes assassinés, d'autres têtes coupées pour que les juristes qualifient les crimes de cette nouvelle barbarie ? Qualifier pénalement le jihad de crime contre l'humanité, au nom de principes universels, permettrait de faire un tri entre ceux qui partagent cette idée d'un universel commun pour une humanité commune et ceux qui refusent cette idée de communauté humaine acceptant des règles obéissant à des lois universelles. Cela constituerait déjà un fort coup de semonce contre tous ceux qui habillent leurs crimes du masque d'une différence culturelle.

Tant que ceux qui prétendent être dépositaires de l'héritage spirituel de l'islam n'auront pas fait un travail critique sur leur propre corpus spirituel, ils resteront aveugles sur les sources intimes de ce désastre. Prétendre que tout ce qui nous arrive n'a rien à voir avec l'islam ne les aide guère à l'entreprendre. C'est du sein de l'islam que des voix doivent s'élever pour dénoncer cette imposture. La « maladie de l'islam » caractérisée en 2002 par le regretté Abdelwahab Medeb n'a cessé depuis de s'aggraver et de s'étendre. C'est la raison de notre inquiétude.

3 - Ouvrir grand les deux yeux

En juillet dernier, c'est un pogrom qui a été tenté à Sarcelles et rue de la Roquette à Paris. Ce sont des « mort aux Juifs ! » qui ont accompagné ces manifestations violentes de soutien aux Palestiniens de Gaza. Ce sont les drapeaux du Hamas, du Hezbollah et l'État Islamique qui ont été exhibés place de la République. « Nous sommes tous des jihadistes », ont crié certains manifestants. Combien d'autres mécréants, combien d'autres infidèles, combien de « croisés » et combien de Juifs vont être assassinés au nom de cet islam-là ? Combien d'autres adolescents israéliens vont être assassinés pour que l'on comprenne qu'ils sont victimes d'une barbarie identique ? Les uns sont les disciples du nouveau Calife de l'État Islamique en Irak et au Levant, les autres sont les sectateurs du Hamas. Tous vénèrent Allah et tous vouent aux flammes de l'enfer un État satanique, dit « l'entité sioniste » pour ne pas avoir à prononcer son nom. Ne pas faire le lien entre la part proche-orientale et anti-israélienne pour ne considérer que l'offensive islamiste en Occident, c'est s'interdire de penser la globalité de cette menace. Israël en constitue la ligne de front la plus avancée.

Avec le masque de la bonne conscience, certains ont instillé de manière totalement irresponsable cette haine d'Israël en se couvrant des mots de « progrès » et de « justice ». La haine du Juif accompagne désormais la haine d'Israël. Que cette vieille haine s'habille des atours supposés progressistes de l'antisionisme ne change rien à l'affaire. Le déni idéologique de cette réalité constitue l'autre face de ce désastre de la pensée. Le propalestinisme victimaire et obsessionnel d'une partie de la gauche et de l'extrême gauche a aussi nourri la haine des Juifs. L'antisionisme obsessionnel de certains sert de légitimation idéologique à la haine antijuive des tueurs, qui

connaissent la chanson. Tous entonnent le refrain : « venger les enfants palestiniens ! » Mais les enfants juifs, qui, parmi les belles âmes qui défilent, se soucie de les venger ?

4 - Ce ne sont pas les supposés "islamophobes" qui ont tué mais les islamistes

La confusion est à son comble quand, au nom de l'antiracisme, certains attribuent la responsabilité première des crimes islamistes comme une réaction au climat d'«islamophobie » censé être suscité et entretenu par certains intellectuels et écrivains. Tout ceci ne serait pas arrivé, nous dit-on, si Finkielkraut, Zemmour et Houellebecq n'avaient pas écrit « L'Identité malheureuse », « Le Suicide français » ou « Soumission ». Tous les inquisiteurs vertueux de la pensée désignent ces trois-là comme les principaux responsables des malheurs actuels de la société française. C'est contrevenir aux canons de la pensée éclairée que de considérer le port du voile islamique comme faisant problème. Ce serait là faire preuve d'un manque de respect pour les différences culturelles et « stigmatiser » les musulmans, installés dans la position de « victimes ». Sur un autre front, on juge « néo-réac », avant tout examen, toute pensée critique portant sur la notion d'identité nationale. Il n'y a pas pire en France, dans la sphère intellectuelle, que d'être qualifié de « néo-réac » ou de « néo-con ». La gauche de la gauche, qui va de Médiapart aux Verts en passant par le NPA, a tout compris, et le « pas d'amalgame ! » sonne comme une injonction conjuratoire. Le souci légitime du « pas d'amalgame », résonne désormais comme un interdit de penser. Avec la peur d'être pris en flagrant délit de « stigmatisation » de l'islam, il justifie le refus de voir la part proprement raciste de l'islamisme.

La responsabilité de ces crimes ne serait donc pas à chercher du côté des tueurs à kalashnikovs mais du côté de ces intellectuels déclarés « islamophobes ». C'est ce que Médiapart, Edwy Plenel et Noël Mamère, parmi bien d'autres, s'acharnent à instiller dans les esprits. Plus sommairement, c'est ce que certains élèves des écoles ont dit dans le 9-3 - « ils l'ont bien cherché ! » - pour justifier leur refus de respecter la minute de silence pour les morts de Charlie Hebdo. Ce renversement pervers, qui transforme la victime en bourreau, s'inspire de la grande astuce mise au point par la gauche de la gauche, consistant à transformer les Juifs/Israéliens/sionistes en nazis dans le conflit israélo-palestinien.

5 - Remettre la Palestine là où elle est

« Il ne faut pas importer en France le conflit du Proche-Orient ». Cette incantation devenue slogan représente une composante de l'incapacité à comprendre la mécanique psychique des islamistes. Depuis les années 80, ce conflit tue en France. L'attentat de la rue Copernic, en octobre 1980, en fut une des premières manifestations. Toutes les guerres israélo-arabes ont alimenté en France les représentations des « Juifs » et des « Arabes ». Dans l'imaginaire collectif, la figure du Juif-victime sorti des camps en 1945 a muté en celle du Juif-vainqueur en 1967, puis en occupant impérialiste et raciste, tandis que l'Arabe fellagha de 1954 est devenu Résistant dès la fin des années 70. Avec la Seconde Intifada (2000), le renversement s'achève : le Juif/Israélien/sioniste est devenu un colon/raciste/nazi tandis que le Palestinien se transforme en sa victime innocente. Le soutien à ce Juif de substitution qu'est le Palestinien-victime est une méthode de rédemption, qui permet aux Européens d'échapper à la culpabilité. Mais la « cause palestinienne » n'est ici qu'un prétexte. Quand Mohamed Merah vient tuer des enfants juifs dans une école à Toulouse en 2012, il le fait pour « venger les enfants palestiniens ». Si l'État Islamique est dénoncé comme un mal absolu, un « cancer » par les États-Unis, la France et les Européens, le Hamas jouit d'une certaine considération malgré sa charte génocidaire et la dictature qu'il exerce. Il a même reçu sur ses terres des intellectuels de gauche à la française, Stéphane Hessel et Régis Debray. Est-on capable en France de regarder cela en face ? On pourra toujours invoquer les mânes de la République et déclarer solennellement que ces gestes, quand ils sont commis en France, sont isolés et qu'ils défigurent la « patrie des droits de l'homme ». Mohamed Merah, Mehdi Nemmouche

ou Amedi Coulibaly sont, hélas, aussi le produit du système des cautions idéologiques de la terreur tel qu'il fonctionne dans la France d'aujourd'hui. Les violentes manifestations en faveur de Gaza de juillet dernier n'étaient pas seulement propalestiniennes, elle étaient aussi antijuives. Et bien sûr anti-islamophobes, ultime alibi du pseudo-antiracisme contemporain. Les Juifs et les « islamophobes » ont ainsi été désignés comme des cibles.

6 - Israël n'est pas responsable du malheur arabe

Le malheur arabe est réel, comme le malheur palestinien en particulier, mais la raison de ce malheur ou de ce désastre est à chercher bien plutôt dans le goulag intellectuel où ce monde s'est lui-même enfermé. C'est de l'intérieur de ce monde que viennent les fatwa condamnant des intellectuels arabes en dissidence ou en rébellion contre le garrot que l'islamisme a passé autour du cou des peuples arabes. Faire d'Israël le responsable du malheur arabe constitue l'une des grandes impostures de l'histoire contemporaine. L'Algérie a payé un prix élevé à l'islamisme meurtrier et pourtant quand Boualem Sansal ou Kamel Daoud pointent ce qui, dans l'islam, est à la source de cet obscurantisme, c'est en France, et à gauche, que certains hurlent à l'islamophobie. Les indignés hesseliens sont-ils descendus dans la rue pour dénoncer les massacres de Palestiniens en Syrie ? Sont-ils indignés par les deux cent mille morts en Syrie ? Sont-ils descendus dans la rue pour dénoncer les kidnappings de centaines de jeunes filles au Nigéria commis au nom d'Allah par la secte islamiste Boko Haram ? Ont-ils dénoncés les attentats contre d'autres musulmans en Somalie, en Algérie, au Liban, en Irak, en Afghanistan ? Les massacres arabo-arabes ou islamo-islamistes seraient-ils à ce point une affaire de famille qu'on y trouve une excuse ? Quelle serait cette normalité acceptée pour cette barbarie alors que chaque riposte d'Israël pour assurer la protection de ses habitants serait considérée comme infiniment plus condamnable ? Quel souci ont-ils de la Palestine ceux qui ont fait de la haine du Juif une seconde nature ?

On ne sortira pas vainqueur de la guerre que l'islamisme nous a déclarée sans un examen critique de ce qui lui a permis de prospérer à l'intérieur de la sphère arabo-musulmane autant qu'en Occident par myopie à son égard. Ce sont aussi les constructions idéologiques de ces vingt dernières années qui lui ont facilité la tâche. On éprouve un grand malaise devant les larmes de crocodile versées par ceux-là mêmes qui avaient dénoncé Charlie Hebdo comme islamophobe et laïcard. Ce sont les mêmes qui délivrent aujourd'hui aux jihadistes un permis de tuer en dénonçant publiquement certains intellectuels, journalistes et écrivains comme « islamophobes ». On éprouve le même malaise devant les larmes versées sur les Juifs assassinés porte de Vincennes. Au bal des Tartuffes, le Front de gauche, Edgar Morin, Régis Debray, Stéphane Hessel ou Edwy Plenel ne feront pas banquette.

Désormais la menace est ici, chez nous, en France, en Europe. Ne pas en considérer et comprendre TOUTES les composantes, c'est programmer notre défaite.

Source : Huffington Post, 15/01/2015

LÉA, 15 ANS

PAR MARIE LEMONNIER

LE NOUVEL OBS (01/10/2014)

Arrêtée alors qu'elle s'apprêtait à fuir en Syrie et que ses recruteurs djihadistes la poussaient à commettre une tuerie en France, Léa est la première à livrer son récit.

De longs cheveux qui entourent un visage pâle et de grands yeux noisette qui semblent en permanence chercher un point auquel se raccrocher. C'est une enfant, douce, frêle, fragile. Une ado de 15 ans choyée, bonne élève, qui a grandi dans une belle maison de province, au sein d'une famille française soudée, aisée et athée. A l'opposé de tous les clichés sur l'apprenti djihadiste. Et pourtant, en deux mois à peine, via internet, Léa s'est laissé entraîner dans les abîmes de l'islam radical.

Interceptée alors qu'elle tentait de s'enfuir vers la Syrie, elle est d'abord placée sous mesure éducative par un juge des enfants. Pendant plusieurs mois, elle va se dédoubler, donnant les gages d'un retour à la "normalité" à ses parents, ses éducateurs, son psychologue, tout en se laissant convaincre par son réseau de préparer un attentat antisémite sur le sol français... En septembre, elle est arrêtée par les policiers de la Direction générale de la Sécurité intérieure (DGSI, ex-DCRI), qui la surveillaient.

Jusque-là, elle était restée mutique. Elle a finalement tout raconté il y a quelques jours lors d'une intervention du CPDSI, le Centre de Prévention contre les Dérives sectaires liées à l'Islam créé par l'anthropologue Dounia Bouzar, qui décrypte dans "le Nouvel Observateur", en kiosque le jeudi 2 octobre, ce témoignage inédit recueilli en exclusivité. Pour des raisons évidentes de sécurité, son prénom a été modifié. Le destin de Léa appartient désormais à la justice.

"Ils sont venus me parler sur Facebook"

Un jour où je ne me sentais pas très bien, j'ai laissé sur ma page Facebook un message disant que j'aimerais pouvoir me faire pardonner toutes mes bêtises. Là, des gens m'ont ajoutée dans leurs amis et puis ils sont venus me parler. Ils sont arrivés tout seuls, très vite. Comme j'avais écrit que je souhaitais devenir infirmière, ils m'ont dit que je pouvais venir aider en Syrie, pour faire de l'humanitaire, et qu'il n'y avait rien de mieux au monde que de se faire pardonner au Sham [le Levant, où se trouve la Syrie, NDLR].

Ils m'ont envoyé des vidéos sur les enfants gazés par Bachar [al-Assad, NDLR], sur les mensonges des politiques, sur l'islamophobie... [...] Ils disaient que je ne devais pas obéir à mes parents, parce qu'eux n'obéissaient pas à Allah et qu'il ne fallait obéir qu'aux lois d'Allah sinon on était un mécréant, un ignorant, un infidèle... [...]

Petit à petit, je me suis mise à ne plus parler à personne, ni à l'école ni à la maison, je restais dans ma chambre, volets fermés. Et je me connectais. Ils sont venus encore plus nombreux quand j'ai pris un "blase" [pseudo, NDLR] musulman, ils étaient au moins cinquante, d'abord des hommes, après des femmes, de France, de Belgique, de Syrie... [...]

Passeurs et mari virtuel

"Encerclée" par les réseaux intégristes, Léa est submergée par le tourbillon des vidéos et des messages qui la convainquent de l'imminence de la fin du monde et qu'elle est "élue" pour accomplir une mission. [...] Son urgence est dès lors de gagner la Syrie, qui lui est présentée comme l'unique voie du salut.

[...] C'est très facile de trouver des passeurs. On les appelle ou on leur donne un numéro de téléphone sur internet. Ils m'ont expliqué qu'il fallait d'abord que j'aille en Turquie, que je me marie là-bas, puis que je tombe enceinte pour qu'on puisse m'emmener en Syrie avec l'enfant [...]

Rapidement, Léa se voit désigner un "mari" et a rendez-vous avec des passeurs. Tout est prévu. Elle fait semblant d'aller à l'école comme d'habitude, sauf que dans son sac elle glisse un passeport au lieu de son cahier de texte. Mais au dernier moment, ses projets avortent, ses parents découvrent le contenu de son ordinateur... Un juge des enfants la place sous mesure éducative, assortie d'une interdiction de quitter le territoire.

Le départ avorté en Syrie

[...] Mes parents me demandaient si j'avais changé, si j'avais renoncé à mes idées, je leur disais que oui, mais en fait c'était de pire en pire. Sur internet, ils me disaient : "Dis-leur que tout va bien, que tu as arrêté tout ça, que tu ne veux plus partir et que c'étaient des bêtises. Ils finiront par te lâcher et tu seras tranquille.

Attentats en France

Un jour on m'a dit : 'C'est mort, avec ce que tu as sur le dos, tu ne pourras jamais venir, alors maintenant il faut passer à l'acte en France.' Ils ont commencé à me montrer des vidéos des enfants morts en Palestine, à me parler de la nécessité d'agir contre les juifs. Quand on est fiché à la frontière, ils nous mettent la pression pour qu'on fasse des attentats kamikazes ou "à la Merah" [du nom de Mohamed Merah, le tueur de Toulouse, NDLR]. C'est une femme qui m'en a parlé la première. J'avais trouvé le lieu, le moyen de me procurer des armes. [...]

La pression de ses recruteurs est permanente. Les contacts téléphoniques et internet s'intensifient. Par ce harcèlement, ils veulent s'assurer que Léa ira jusqu'au bout. La DGSI, qui l'a placée sur écoute, juge la menace sérieuse et décide d'intervenir.

Les regrets

Lors des séances du Centre de Prévention contre les Dérives sectaires liées à l'Islam (CPDSI), Léa prend brutalement conscience de son endoctrinement en écoutant le récit de familles parlant de leurs enfants partis au djihad. L'atterrissage est comme une chute libre. Aujourd'hui elle garde l'angoisse que ses recruteurs viennent la chercher chez elle.

Maintenant, c'est dur... J'ai du mal à assumer que je me suis fait avoir [...] Je m'en veux beaucoup pour ça, d'avoir pu moi aussi entraîner d'autres filles sans le faire exprès, même des plus petites que moi... Je voulais tellement partir, on envoyait toutes celles qui y arrivaient. Maintenant, certaines vont mourir là-bas, en Syrie ou en Irak, et peut-être à cause de moi...

LES LIENS MORTELS DU DJIHAD ET DE L'ANTISÉMITISME

LE MONDE (02/06/2014)

Dans l'Europe de ce début de XXI^e siècle, on tue des hommes, des femmes et des enfants pour la seule raison qu'ils sont juifs. Ce n'est pas une violence indiscriminée, aveugle. Ce sont des agressions ciblées, précises, perpétrées contre des victimes choisies pour ce qu'elles sont – non pour ce qu'elles font ou auraient pu faire.

La vérité de l'attentat commis le samedi 24 mai contre le Musée juif de Bruxelles est là, dans toute sa brutalité et sa tragique simplicité. La veille de l'élection du Parlement européen, dans la « capitale » de l'Union européenne, et à quelques jours de l'anniversaire du Débarquement de juin 1944, étape cruciale dans la défaite du nazisme, l'antisémitisme a tué sur le Vieux Continent – encore.

La justice dira si le Français arrêté dimanche 30 mai à Marseille est bien l'auteur de la tuerie du samedi 24. Ce jour-là, un homme entre dans le Musée juif, en plein après-midi, au centre de Bruxelles. Il porte un sac, en sort une arme et ouvre le feu. Il tire une douzaine de fois avant de ressortir moins de deux minutes plus tard. Quatre personnes sont tuées.

La scène rappelle les crimes commis le 19 mars 2012 par Mohamed Merah dans une école juive de Toulouse. Ce jour-là, ce sont un professeur et trois enfants qui sont tués dans la cour – parce que juifs. Merah a rattrapé par les cheveux une fillette qui cherchait à s'enfuir, pour lui tirer une balle dans la tête.

Avant d'analyser, il faut « décontextualiser », ne prendre en considération que cette singularité factuelle, celle de Bruxelles comme celle de Toulouse, pour lui donner toute sa signification : le retour d'une judéophobie mortifère, cette haine raciste à l'état pur qu'est l'antisémitisme.

Nombre d'indices semblent pointer la responsabilité du jeune Français arrêté dimanche dans le quadruple meurtre de Bruxelles. Dans ses bagages, la police a trouvé un fusil d'assaut Kalachnikov portant les inscriptions d'un groupe djihadiste actif en Syrie ; un revolver, des munitions et une caméra du type de celle utilisée par Merah pour filmer et « signer » ses crimes.

Comme Merah, le jeune homme paraît avoir mélangé gangstérisme et djihadisme, tuant au nom d'un combat islamiste ou al-qaïdiste dont la guerre en Syrie est le nouveau théâtre. Il y aurait séjourné un an, à l'instar de centaines d'autres jeunes Européens, d'origine maghrébine le plus souvent, pour lesquels la Syrie est devenue un camp d'entraînement au djihad.

Internet, et particulièrement Facebook, joue ici son rôle de plate-forme de recrutement et de diffusion de l'in vraisemblable fatras idéologique qu'est le discours djihadiste. Celui-ci emprunte au vieil antisémitisme européen et aux théories du complot qui s'épanouissent sur le Net pour réhabiliter les archétypes racistes les plus ignobles.

La libération de la parole antisémite est l'une des marques de l'époque. Irréductible à telle ou telle explication géopolitique, elle est portée, en France, par l'islam radical et par les vitupérations d'un « comique » de boulevard trop célèbre. Ce serait fuir ses responsabilités que de ne voir là qu'une affaire relevant de la police.

Source : Le Monde, 02/06/2014

NEHMOUCHE, UN GEOLIER « *VIOLENT, ANTISÉMITES ET PERVERS* »

PAR GUILLAUME STOLL

LE NOUVEL OBS (08/09/2014)

Les ex-otages français Nicolas Hénin et Didier François dépeignent leur gardien en Syrie comme un homme qui *"bouillait en permanence dans une violence débordante."* Témoignages.

Il semble désormais établi que Mehdi Nemmouche, le tueur présumé du Musée juif de Bruxelles, aujourd'hui incarcéré en Belgique, a été l'un des geôliers des otages occidentaux détenus en Syrie. Deux des ex-captifs français, Nicolas Hénin et Didier François, en sont intimement convaincus.

A travers leurs témoignages, les deux journalistes, qui ont passé dix mois aux mains des djihadistes avant d'être libérés en avril dernier, dressent un portrait effrayant de celui qui fut l'un de leurs gardiens de juillet à décembre 2013. Morceaux choisis.

"Quand il ne chantait pas, il torturait"

Le reporter du "Point", Nicolas Hénin, raconte avoir mis un nom sur celui qu'il connaissait comme *"Abou Omar le cogneur"* en voyant les photos de Nemmouche après son arrestation fin mai, quelques jours après la tuerie du Musée juif de Bruxelles.

"Mehdi Nemmouche m'a maltraité", confie Nicolas Hénin, qui ajoute avoir "pu l'entendre torturer des prisonniers syriens" détenus dans la même prison. Pire : il semblait prendre plaisir à "torturer".

Son confrère d'Europe 1, Didier François, décrit, lui aussi, un homme *"extrêmement violent dans ses attitudes, ses paroles"*. Il raconte que le djihadiste *"était extrêmement provocateur"* et *"bouillait en permanence, dans une violence débordante."*

"Quand il ne chantait pas, il torturait", ajoute Nicolas Hénin. Didier François confirme ce trait de personnalité de Mehdi Nemmouche : *"Il y avait des moments où il chantait, oui. Il chantait du Aznavour souvent, étonnamment."*

"Paumé et pervers"

Les anciens otages partagent un autre constat : Mehdi Nemmouche n'était pas un fou de l'islam. Selon Nicolas Hénin, le jeune homme *"au très grand ego", "égocentrique et affabulateur"* se servait du djihad comme d'*"un prétexte pour assouvir sa soif malade de notoriété"*.

C'était un jeune homme paumé et pervers. Il n'était probablement pas parti en Syrie pour se battre pour un quelconque idéal mais, avant tout, sans doute par manque de reconnaissance, pour se réaliser, pour réaliser une sorte de cavalcade meurtrière dont il avait fomenté le dessein", ajoute-t-il.

Nemmouche *"n'est pas un idéologue islamiste. Il le disait lui-même : il se définissait comme un jeune criminel transformé en nettoyeur ethnique, c'est ce qu'il disait en permanence",* note également Didier François.

Sans surprise, le suspect de la tuerie du Musée juif de Bruxelles est aussi décrit comme *"antisémite"*.

Dans ses propos permanents, il y avait une espèce d'obsession antisémite, une obsession à vouloir imiter ou dépasser Merah, son modèle", déclare Didier François, qui explique que "l'assassinat, le meurtre était pour lui quelque chose qui lui paraissait quasiment normal".

Cette admiration pour Merah n'étonne pas. Lors de l'un de ses précédents passages en prison à Toulon, Mehdi Nemmouche avait exigé une télévision pour suivre en direct depuis sa cellule, en mars 2012, l'affaire Merah.

Source : Le Nouvel Obs, 08/09/2014

JUIFS DE FRANCE : LE DÉSASTRE ET L'URGENCE

PAR NIL SYMCHOWICZ

CAUSEUR (14/01/2015)

Tous les samedis matins, aux alentours de midi, vers la fin de l'office religieux de shabbat, dans toutes les synagogues de France, nos compatriotes juifs, encore nombreux, qui ont le courage de se rendre dans ces lieux de culte bunkerisés, et protégés par les forces de l'ordre, récitent une prière pour la République Française où il est demandé au dieu des hommes de bénir et de « protéger la République et le peuple français ». Quelques minutes avant de se disperser rapidement – sécurité oblige - ces fidèles juifs expriment ainsi leur amour pour la République et le peuple français.

Pour combien de temps ?

Ils sont aujourd'hui déjà moins nombreux qu'il y a quelques mois. La France se vide de ses juifs ; l'exode a commencé. Dans quelques années, le risque est grand que tous ces édifices culturels qui font partie de l'histoire de France soient vidés, comme le sont aujourd'hui les synagogues « musées » des pays d'Europe de l'Est ou d'Afrique du nord. Une partie de la communauté nationale, victime de véritables persécutions, s'estime aujourd'hui contrainte de fuir la République qu'elle chérit pourtant.

Car il faut nommer les choses, pour en prendre la mesure. L'un des plus graves attentats antisémites en France depuis la fin de la seconde guerre mondiale vient de survenir dans les circonstances que l'on sait. Il fait suite à une décennie de statistiques alarmantes et de crimes perpétrés, dont l'horreur, comme la fréquence, ne cessent de s'aggraver, mois après mois et années après années. Merah et Nemmouche, héros d'hier, ont inspiré les héros du jour que sont Coulibaly et les frères Kouachi. Ces derniers sont déjà, en certains lieux de notre République, en train d'être célébrés par des jeunes dont la plupart sont nés en France et ont été éduqués par la République Française. Il suffit, pour s'en rendre compte, de pianoter quelques minutes sur internet ou de lire le compte-rendu fait par certains journalistes des difficultés rencontrées par des enseignants lors de la minute de silence prônée par le Président de la République le 8 janvier.

C'est bien de persécutions dont les juifs sont victimes. On peine à les identifier comme telles car elles ne sont fort heureusement pas le fait des gouvernants. Mais, depuis plus d'une dizaine d'années, on ne voit pas où on fait semblant de ne pas voir, que les juifs de France ne sont plus exactement des citoyens comme les autres. Ils le sont bien sur juridiquement, mais toute différente est la réalité de leur situation. Dans la République, l'insécurité les environne, les encercle, les oppresse, les frappe. Être juif en France, c'est souvent choisir entre judéité et sécurité, et c'est en tout cas toujours s'adapter pour concilier la première avec la seconde. La vie quotidienne d'un Juif en France, c'est passer sans cesse des portiques de sécurité pour accéder à des simples lieux de vie communautaire. C'est aussi, pour ceux qui veulent procurer une éducation juive à leurs enfants, les accompagner dans des écoles bunkers, configurées et protégées par la police et, nous dit-on désormais par l'armée, pour faire face à un assaut ; envoyer ses enfants dans des colonies de vacances juives relève d'un acte courageux, comme l'est désormais celui de faire ses courses de shabbat dans une épicerie casher ou de prendre l'avion pour se rendre en Israël. Être juif en France c'est prendre l'habitude de se cacher, ou cacher ses signes religieux, au risque de se faire tabasser. C'est assister, groggy et médusé, aux déferlements de haine quotidiens et démesurés dont chaque action ou abstention de l'Etat d'Israël constituent le prétexte bien commode : ils sont le fait de blogueurs, d'intellectuels, de fous, de manifestants, d'humoristes et d'assassins ; la haine inonde les tweets, slogans de manifestations et commentaires d'internautes. La haine anti-juive, innombrable, est partout. Elle menace. Elle agresse. Et elle tue.

Les juifs sont seuls. Abandonnés à leur triste sort, puisque, jour après jour, celui-ci ne change pas mais au contraire s'aggrave. Le signal d'alarme a été tiré cent fois. En vain. Naturellement, les institutions ne sont pas avares de mots aussi réconfortants que grandiloquents et assurent le minimum minimorum consistant, du mieux que possible, à protéger nos compatriotes juifs. Mais les mots, les participations aux célébrations et commémorations ne changent pas grand chose à la réalité des faits qui s'amplifie sans cesse.

Le pire du pire, si l'on peut dire, c'est qu'il est pratiquement interdit aux juifs de nommer leur malheur. Les voix juives, mais aussi les autres, qui mettent en parallèle les concessions inadmissibles que la République a faites à la Laïcité et la faillite du système d'intégration, comme d'éducation, dans les territoires perdus de la République, n'ont pas le droit de cité. Les partisans d'une laïcité sans concession sont qualifiés d'islamophobes, ou suspectés d'appartenir à l'extrême droite : leur voix est inaudible, pour ne pas dire illégitime. Le rouleau compresseur médiatique les rend coupable. Leur exclusion du monde légitime des idées est parfois demandée. Ils prêchent dans le vide.

La réalité est pourtant là : le vivre-ensemble à la Française, tel qu'il est actuellement en train d'être conçu et qui s'inscrit dans le désastreux sillage du droit à la différence prôné par SOS racisme, se forge depuis 30 ans au détriment, certes de la communauté nationale, mais surtout, dans les faits concrets, contre les juifs. C'est le vivre-ensemble, certes, mais avec des juifs, menacés, tétanisés et bunkerisés, laissés sur le côté. C'est le vivre « presque » ensemble. Sans les juifs. Plus le voile a été toléré, moins on a pu, sans danger, porter la kippa en France ; moins les principes fondateurs de la République sont enseignés, ou peuvent l'être, dans les écoles, plus on casse du juif. Le parallèle historique entre les concessions jospiniennes au voile islamique au début des années 90 et l'apparition du nouvel antisémitisme que l'on n'a, dans un premier temps, pas voulu admettre avant qu'il ne s'impose factuellement à la face des politiques est saisissant. Le dire relève de l'islamophobie. L'exprimer relève du délit d'opinion.

Pour toutes ces raisons, l'exode, qui n'est aujourd'hui plus simplement justifié par la solitude de la communauté juive, mais aussi par la protection de son intégrité physique, est en marche. Rien de sérieux n'a jusqu'à maintenant été fait pour retenir les juifs qui, victimes d'oppressions multiples dans leurs vies quotidiennes, et craignant pour leur sécurité, ne parviennent pas à voir, ici un avenir pour eux, leurs enfants et petits-enfants. Ils sont sous nos yeux en train de fuir, toutes choses égales par ailleurs, pour les mêmes raisons, que leurs parents, grands parents et arrière-grands parents d'Europe de l'est ou d'Afrique du Nord. Et la plupart de ceux qui n'ont pas encore fait leurs valises y pensent, jour après jour, de plus en plus sérieusement, avec tristesse et déchirement.

C'est un désastre historique auquel nous sommes en train d'assister. Les mots forts prononcés le 13 janvier par Manuel Valls à Paris et Ségolène Royal à Jérusalem à l'endroit de la communauté juive révèlent peut-être une prise de conscience et un sursaut. L'avenir dira si les actes, qu'il faudra précis et sans concession, seront à la hauteur de la grandiloquence des discours et si, pour protéger ses juifs, la République prendra les mesures nécessaires pour reconquérir ses territoires perdus. Derrière ce désastre qu'est l'exil des juifs en cours, c'est en fait l'avenir de la République qui se joue.

Source : Causeur, 14/01/2015

« NOUVEL ANTISÉMITISME » : DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

PAR IANNIS RODER

CAUSEUR (05/12/2014)

Après l'agression antisémite de Créteil...

Hier, un élève de 15 ans essayait calmement de m'expliquer que les juifs s'entraident et qu' « ils ne sont pas radins entre eux ». Deux heures auparavant, un gamin de 13 ans évoquait l'agression de Créteil tout en constatant, que « les juifs ont de l'argent, ça s'explique ». Non, cela n'arrive pas tous les jours, non ce n'est pas systématique, mais c'est là, souvent dormant mais bien présent, et que l'enseignant qui oserait aujourd'hui affirmer que ces préjugés antisémites d'un autre âge n'ont pas cours dans les classes de certains territoires se lève. Il serait l'île dans un océan. Il y a de quoi être en colère. En colère contre certains de mes collègues professeurs qui, quand, quelques-uns, nous commençons à dénoncer les propos antisémites d'élèves au début des années 2000, me disaient : « non, ce n'est pas vrai, nos élèves ne peuvent pas être antisémites » ou étaient visiblement gênés et refusaient d'affronter cette réalité. En colère contre les militants de ce qui est toujours mon syndicat qui, lors de réunions, nous stigmatisaient, nous traitaient de « réacs », de « fachos », de « racistes ».

En colère contre la presse marquée à gauche qui, non seulement ne voulut rien voir mais qui, quand elle évoquait le sujet sous l'angle d'une question, nous affublait des mêmes qualités en y ajoutant la dimension parano. Ceux qui ont été attentifs ont pu rire à gorge déployée quand l'éditorial du Monde du 23 juillet 2014 nous annonçait « il faut regarder cette vérité en face : il y a un nouvel antisémitisme en France ». La blague !!!! Il faut vraiment tout ignorer de ce qu'il se passe dans notre pays depuis quinze ans pour oser écrire un truc pareil en juillet dernier! Ou bien il faut être aveuglé, aveuglé par ses certitudes, par ses schémas mentaux qui tiennent lieu d'idéologie. En octobre dernier, la Fondapol réunissait un panel de personnalités à Sciences Po pour discuter de l'antisémitisme actuel, réunion à l'issue de laquelle Le Figaro et Libération faisaient paraître des tribunes. On m'en demanda une, pour Libération. Je l'envoyais. Refusée car « trop violente ». Peut-être parce que j'ose y affirmer que l'antisémitisme qui vient peut être aussi un « fait culturel » ? Mais non voyons, on le sait ! Tout est social ! Cachons donc cette réalité que nous ne sourions voir. On le sait, quand la réalité contredit l'idéologie, c'est la réalité qui a tort... Mais la réalité nous rattrape. Les faits divers s'accumulent et avec eux la banalisation. Les juifs se sont sentis seuls au moment des affaires Halimi et Merah, seuls dans les rues, lors des manifestations populaires car le peuple qui avait l'habitude de manifester avec eux depuis la fin de la guerre, le peuple des militants de gauche, n'était plus là. Ces gens de gauche qui rêvaient que Merah soit un skinhead, que Nemmouche soit un néo-nazi et que Youssouf Fofana soit un fou. Raté, à chaque fois...

L'école a-t-elle les moyens aujourd'hui d'endiguer la vague de préjugés qui ont mené à l'agression de Créteil et à l'assassinat d'Ilan Halimi ? Le discours public et notamment de la presse, a-t-il les moyens de faire comprendre en quoi ces agressions et ces crimes disent plus que les actes eux-mêmes ? Il suffit de lire les commentaires des forums, les tweets et autres murs Facebook pour en douter. Il y a 15 ans, ces discours ne s'étaient pas encore étendus et n'avaient pas gagné autant d'esprits faibles et ignorants. Il y a 15 ans, cet antisémitisme n'était pas encore, dans certains espaces, un fait culturel. Les gens qui y sont menacés, agressés, frappés peuvent remercier toutes ces belles âmes qui n'ont rien voulu voir ou qui continuent de s'aveugler. Ils les remercient avant, peut-être, si ce n'est déjà fait, de leur dire au revoir et bonne chance.

Source : Causeur, 05/12/2014

CE QUE L'ANTISÉMITISME DIT, CE QUE L'ANTISÉMITISME EST

PAR MARC KNOBEL

HUFFINGTON POST (02/02/2015)

En ce tout début d'année 2015, les juifs de France et d'Europe se souviendront que depuis l'année 2000 dans le domaine brûlant de l'antisémitisme, nous vivons au rythme des pitreries récidivistes de quelques illuminés. Nous vivons également au rythme effréné des petits mots ou de slogans violents et orduriers qui ont été lancés, scandés ici ou là et/ou d'indignations sélectives. Il s'agit encore d'hurllements (lors de certaines manifestations) et d'agressions caractérisées.

Les "Mort aux juifs !" sont devenus le seul dénominateur commun entre des extrêmes qui veulent seulement et simplement en découdre. Regardez-les, qu'ils fussent d'extrême-droite ou d'extrême-gauche, regardez-les, se vautrer dans l'immonde et le ridicule !

Mais alors, d'où vient donc le problème ?

Dans la France des années 2000, l'hostilité à l'encontre des juifs ne s'est-elle pas largement développée chez les jeunes qui vivent dans des quartiers dits "sensibles" et qui, discriminés et très souvent victimisés, sont en quête d'identité ? Ces jeunes ne s'identifient-ils pas (quelquefois) aux Palestiniens, qu'ils pensent "venger" lorsqu'ils s'en prennent aux juifs ? Si tel devait être le cas, ce comportement ne devrait-il pas être dénoncé ? Qu'elle est cette logique ? A moins qu'il s'agisse "d'un nouveau lumpenprolétariat", endoctriné à la haine des juifs et plus largement de l'Occident, comme le suppose le philosophe Pierre-André Taguieff ? Plutôt, ces jeunes ne sont-ils pas motivés par une haine implacable des juifs pour s'en prendre ainsi à des cibles juives (écoles, lieux de culte, magasins, particuliers, etc.), tout simplement ? N'y a-t-il pas finalement dans cette rage anti-juive, une culture de l'antisémitisme ?

Le conflit israélo-palestinien joue-t-il un rôle très important ? Au-delà, ce conflit ne sert-il pas aussi d'alibi à l'expression de l'antisémitisme dans des milieux socialement plus privilégiés ? Bref, le conflit israélo-palestinien n'est-il pas un (faux) prétexte qui a fait sauter, et de façon durable, le tabou de l'antisémitisme ?

Les islamistes font-ils des banlieues défavorisées le lieu préféré de diffusion de leurs pseudo-thèses ? Dans les prêches ou à travers internet, présentent-ils une vision d'un islam qui serait assiégé, menacé par les Américains, les Européens et les juifs ? Cette vision complotiste serait-elle d'autant plus grave que des jeunes entendent et lisent régulièrement cette propagande, s'en nourrissent, en pensant y trouver l'explication de leur désarroi, de leur peine, de leur peur ?

Mais, ne devrions-nous pas arrêter avec les discours qui prévalent ici ou là selon lesquels si des jeunes (convertis ou non) deviennent par la suite des islamistes, ce serait en quelque sorte de la faute de la société qui n'aurait pas su les intégrer ou parce qu'ils sont au chômage et souffrent de relégation sociale ? Ces gens ne sont-ils pas plutôt "motivés par une idéologie et une haine doctrinale des juifs", comme le remarque le sociologue Shmuel Trigano ? Et, est-ce la misère physique ou morale qui crée le terrorisme ou l'endoctrinement, l'obscurantisme et le fanatisme ?

Mais alors, qu'est-ce donc que l'antisémitisme ?

Il est comme une bête particulièrement enragée et puante. Il rôde, nous ne le savons que trop bien. Et, comme une hyène folle, l'antisémitisme cherche à dévorer ses proies. Comme un charognard, l'antisémitisme est toujours prêt à se nourrir ou à se rassasier de (nos) cadavres et à profiter de (nos) malheurs. Il ne lui suffit pas de trouver des boucs émissaires, il ne lui suffit pas de jeter l'anathème, il ne lui suffit pas d'outrager et de vomir, de salir et de médire, il lui faut détruire, il lui faut mentir.

Comme il aime se rassasier de tous les mensonges, comme il aime se vautrer de toutes les calomnies et stéréotypes, de toutes les vomissures et de toutes les saloperies qu'il répand, il est tel un virus, tel un cancer dont on ne connaît, hélas, le remède.

Car son discours a aussi évolué, il s'est plus politisé encore et a été vulgarisé/ instrumentalisé. Il est porté par différents hommes de main, quelques provocateurs, illuminés et haineux, en quête de respectabilité et de beaucoup de publicité. Enfin, l'apparition d'internet apporte à cette propagande immonde une toile de fond considérable. Aujourd'hui, sa diffusion à une échelle internationale s'effectue essentiellement par ce vecteur.

Le sursaut ?

Le Président de la République, François Hollande, a évoqué et pourfendu à plusieurs reprises mardi 27 janvier 2015 la thématique du complot et celle de l'antisémitisme lors de son discours au Mémorial de la Shoah à Paris.

"Pour combattre un ennemi, il faut d'abord le connaître et le nommer. L'antisémitisme a changé de visage. Il n'a pas perdu ses racines millénaires. Certains de ses ressorts n'ont pas changé depuis la nuit des temps: le complot, le soupçon, la falsification", a-t-il dit lors d'un hommage aux 76.000 juifs de France déportés sous le régime de Vichy. "Mais aujourd'hui, il se nourrit aussi de la haine d'Israël. Il importe ici les conflits du Moyen-Orient. Il établit de façon obscure la culpabilité des juifs dans le malheur des peuples. Il entretient les théories du complot qui se diffusent sans limite. Celles même qui ont conduit au pire", a-t-il ajouté. Et d'insister sur la nécessité de "prendre conscience que les thèses complotistes prennent leur diffusion par internet et les réseaux sociaux. Or nous devons nous souvenir que c'est d'abord par le verbe que s'est préparée l'extermination". Après d'autres déclarations (Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy...), dans ces quelques lignes, là aussi, tout est dit ou presque.

Alors? Combattre?

Les juifs se sentent aujourd'hui moins seuls qu'ils ne l'ont été entre les années 2000-2003. Mais, combien de morts? Combien d'inscriptions et de menaces? Combien de coups? Combien de personnes ont-elles été blessées, pour que l'on ouvre les yeux et que l'on comprenne vraiment qu'il y a un problème?

Il est donc nécessaire que nous continuions de désigner les multiples vecteurs de haine que sont les sites extrémistes sur internet, les programmes antisémites diffusés par des télévisions arabomusulmanes, les tracts et follicules antisémites ou négationnistes, les manifestations pro-palestiniennes qui dégènèrent, les "Mort aux juifs!" que l'on entend ici ou là, les prétendus sketches où l'on "bouffe du juif", l'inquiétante montée de sentiments antisémites chez les jeunes de banlieue, les accusations perfides et infamantes, les grandes "messes" racistes comme à Durban, les stéréotypes et tous les clichés nauséeux, les islamistes qui menacent la République.

Car, je vous le dis, quelle étrange défaite de la démocratie ce serait de laisser les extrémistes ou les islamistes envahir nos vies et régler notre monde. Quelle étrange défaite ce serait de courber l'échine et de tolérer l'intolérable.

N'oublions jamais ceci. Ce qui est menacé aujourd'hui par l'islamisme et l'antisémitisme, c'est bien la République elle-même, ses principes, ses valeurs et sa culture, car ce qui menace les juifs la menace.

ALLOCUTION DE MANUEL VALLS, PREMIER MINISTRE

SÉANCE SPÉCIALE D'HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS

ASSEMBLÉE NATIONALE (13/01/2015)

Monsieur le Président, Mesdames, messieurs les ministres, Madame, Messieurs les présidents de groupe, Mesdames, messieurs les députés.

Monsieur le Président, vous l'avez dit, ainsi que chacun des orateurs, avec force et sobriété, en trois jours, oui en trois jours 17 vies ont été emportées par la barbarie.

Les terroristes ont tué, assassiné des journalistes, des policiers, des Français juifs, des salariés. Les terroristes ont tué des personnes connues ou des anonymes, dans leur diversité d'origine, d'opinion et de croyance. Et c'est toute la communauté nationale que l'on a touchée. Oui, c'est la France qu'on a touché au cœur.

Ces 17 vies étaient autant de visages de la France et autant de symboles : de la liberté d'expression, de la vitalité de notre démocratie, de l'ordre républicain, de nos institutions, de la tolérance, de la laïcité.

Les soutiens, la solidarité, venus du monde entier, de la presse, partout, des citoyens qui ont manifesté dans de nombreuses capitales, des chefs d'Etat et de gouvernements, tous ces soutiens ne s'y sont pas trompés ; c'est bien l'esprit de la France, sa lumière, son message universel que l'on a voulu abattre. Mais la France est debout. Elle est là, elle est toujours présente.

A la suite des obsèques de ce matin à Jérusalem, de la cérémonie éprouvante, belle, patriotique, à la Préfecture de Police de Paris, en présence du chef de l'Etat, à quelques heures ou de jours d'obsèques pour chacune des victimes, dans l'intimité familiale, je veux, comme chacun d'entre vous, rendre, à nouveau, l'hommage de la Nation à toutes les victimes. Et la Marseillaise, tout à l'heure, qui a éclaté, dans cet hémicycle, était aussi une magnifique réponse, un magnifique message aux blessés, aux familles qui sont dans une peine immense, inconsolable, à leurs proches, à leurs confrères, je veux dire à mon tour une nouvelle fois notre compassion et notre soutien.

Le Président de la République l'a dit ce matin avec des mots forts, personnels : « la France se tient et se tiendra à leurs côtés ».

Dans l'épreuve, vous l'avez rappelé, notre peuple s'est rassemblé, dès mercredi. Il a marché partout dans la dignité, la fraternité, pour crier son attachement à la liberté, et pour dire un « non » implacable au terrorisme, à l'intolérance, à l'antisémitisme, au racisme. Et aussi au fond, à toute forme de résignation et d'indifférence.

Ces rassemblements, vous le soulignez monsieur le président de l'Assemblée, sont la plus belle des réponses. Dimanche, avec les chefs d'Etat et de gouvernement étrangers, avec l'ancien président de la République, avec les anciens Premiers ministres, avec les responsables politiques et les forces vives de ce pays, avec le peuple français, nous avons dit – et avec quelle force – notre unité. Et Paris était la capitale universelle de la liberté et de la tolérance.

Le peuple Français, une fois encore, a été à la hauteur de son histoire. Mais, c'est aussi, pour nous tous sur ces bancs, vous l'avez dit, un message de très grande responsabilité. Etre à la hauteur de la situation est une exigence immense. Nous devons aux Français d'être vigilants quant aux mots que nous employons et à l'image que nous donnons. Bien sûr la démocratie, que l'on a voulu abattre, ce sont les débats, les confrontations. Ils sont nécessaires, indispensables à sa vitalité, et ils reprendront, c'est normal.

Loin de moi l'idée de déposer, après ces événements, la moindre chape de plomb sur notre débat démocratique, et vous ne le permettrez pas, de toute façon. Mais, mais nous devons être capables, collectivement, de garder les yeux rivés sur l'intérêt général, et d'être à la hauteur, dans une situation qui est déjà difficile, sur le plan économique, parce que notre pays aussi est fracturé depuis longtemps, parce qu'il y a eu des événements graves, on les oublie aujourd'hui, même s'ils n'avaient pas de lien entre eux, qui ont frappé les esprits à la fin de l'année, à Joué-Lès-Tours, à Dijon et à Nantes. Nous devons être à la hauteur de l'attente, de l'exigence du message des Français.

Je veux, Mesdames et Messieurs les députés, en notre nom à tous, saluer – et le mot est faible - le très grand professionnalisme, l'abnégation, la bravoure de toutes nos forces de l'ordre - policiers, gendarmes, unités d'élite.

En trois jours, les forces de sécurité, souvent au péril de leur vie, ont mené un travail remarquable d'investigation, sous l'autorité du parquet antiterroriste, traquant les individus recherchés, travaillant sur les filières, interrogeant les entourages, afin de mettre hors d'état de nuire, le plus vite possible, ces trois terroristes.

Monsieur le ministre de l'Intérieur, cher Bernard CAZENEUVE, je veux vous remercier aussi. Vous avez non seulement trouvé les mots justes, mais j'ai pu le voir à chaque heure, vous étiez concentré sur cet objectif.

Autour du Président de la République, avec vous aussi madame la garde des Sceaux, nous avons été pleinement mobilisés pour faire face à ces moments si difficiles pour la patrie. Et pour prendre les décisions graves qui s'imposaient.

Mesdames, Messieurs les députés, à aucun moment nous ne devons baisser la garde. Et je veux dire, avec gravité, à la représentation nationale et à travers vous à nos concitoyens, que non seulement la menace globale est toujours présente, mais que, liés aux actes de la semaine dernière, des risques sérieux et très élevés demeurent : ceux liés à d'éventuels complices, ou encore ceux émanant de réseaux, de donneurs d'ordres du terrorisme international, de cyberattaques. Les menaces perpétrées à l'encontre de la France en sont malheureusement la preuve.

Je vous dois cette vérité, et nous devons cette vérité aux Français. Pour y faire face, partout sur le territoire, des militaires, des gendarmes, des policiers sont mobilisés. Les renforts de soldats affectés, en tout, près de 10. 000 – et je vous en remercie monsieur le ministre de la Défense -, et c'est sans précédent, permettent un niveau d'engagement massif, plus de 122 000 personnels assurent la protection permanente des points sensibles et de l'espace public. Les renforts militaires serviront et servent en priorité à la protection des écoles confessionnelles juives, des synagogues, et de mosquées.

Madame, Messieurs les présidents, après le temps de l'émotion et du recueillement – et il n'est pas fini – vient le temps de la lucidité et de l'action.

Sommes-nous en guerre ? La question a, en réalité peu d'importance, car les terroristes djihadistes en nous frappant trois jours consécutifs y ont apporté, une nouvelle fois, la plus cruelle des réponses.

Il faut toujours dire les choses clairement : oui, la France est en guerre contre le terrorisme, le djihadisme et l'islamisme radical. La France n'est pas en guerre contre une religion. La France n'est pas en guerre contre l'islam et les Musulmans. La France protégera, et le président de la République l'a également rappelé ce matin, la France protégera, comme elle l'a toujours fait, tous ses concitoyens, ceux qui croient comme ceux qui ne croient pas.

Avec détermination, avec sang-froid, la République va apporter la plus forte des réponses au terrorisme, la fermeté implacable dans le respect de ce que nous sommes, un Etat de droit.

Le gouvernement vient devant vous avec la volonté d'écouter et d'examiner toutes les réponses possibles, techniques, règlementaires, législatives, budgétaires, monsieur le président JACOB. A une situation exceptionnelle doivent répondre des mesures exceptionnelles. Mais je le dis aussi avec la même force : jamais des mesures d'exception qui dérogeraient aux principes du droit et des valeurs.

La meilleure des réponses au terrorisme qui veut précisément briser ce que nous sommes, c'est-à-dire une grande démocratie, c'est le droit, c'est la démocratie, c'est la liberté et c'est le peuple français.

A cette menace terroriste, la République apporte et apportera des réponses sur son sol national. Elle en apportera aussi là où les groupes terroristes s'organisent pour nous attaquer, pour nous menacer, nos intérêts comme nos concitoyens.

C'est pour cela que le Président de la République a décidé d'engager nos forces au Mali, un 11 janvier. Le 11 janvier 2013, jour où d'ailleurs tombait notre premier soldat dans ce conflit, Damien BOITEUX. Et d'ailleurs la même nuit, monsieur le ministre de la Défense, trois membres de nos services tombaient en Somalie.

Le président de la République a décidé cet engagement pour venir en aide à un pays ami, le Mali, menacé de désintégration par des groupes terroristes ; le Mali, pays musulman.

Le président de la République a décidé de renforcer notre présence aux côtés de nos alliés africains avec l'opération Barkhane. C'est un gros effort qu'assume la France, au nom notamment de l'Europe et de ses intérêts stratégiques. Un effort coûteux. La solidarité de l'Europe elle doit être dans la rue, elle doit être aussi dans les budgets à nos côtés. Un effort impérieux. Et quelle belle image de voir dimanche dernier, coude à coude le chef de l'Etat, des chefs de gouvernement, le président de la République et le Président malien, Ibrahim Boubacar KEÏTA. Là aussi c'était la meilleure des réponses pour dire que nous ne menons pas une guerre de religion, mais que nous menons, oui, un combat pour la tolérance, la laïcité, la démocratie, la liberté et les Etats souverains, ce que les peuples doivent se choisir.

Oui, nous nous battons ensemble et nous continuons de nous battre sans relâche.

C'est cette même volonté, curieuse concordance liée au calendrier, que nous exprimerons tout à l'heure en votant le prolongement de l'engagement de nos forces en Irak. C'est là aussi notre riposte claire et ferme, je m'exprimerai ici même dans un instant, le ministre des Affaires étrangères le fera au Sénat. C'est là aussi notre riposte contre le terrorisme, et nous devons avoir pour nos soldats engagés, sur les théâtres d'opération extérieurs, à des milliers de kilomètres d'ici, un profond respect et une grande gratitude.

La menace est aussi intérieure. Je l'ai également rappelé souvent à cette tribune.

Et face à la tragédie qui vient de se dérouler, s'interroger est toujours légitime et nécessaire. Nous devons apporter des réponses aux victimes, à leurs familles, aux parlementaires, aux Français. Il faut le faire avec détermination, sérénité, sans jamais céder à la précipitation. Et je ferai mienne la formule du président LEROUX : « il n'y a pas de leçon à donner, il n'y a que des leçons à tirer ».

Le Parlement a déjà voté deux lois anti terroristes encore il y a quelques semaines à une très large majorité, les décrets d'application sont en cours de publication. Le Parlement s'est déjà saisi des questions relatives aux filières djihadistes.

Ici-même, à l'Assemblée nationale, le 3 décembre dernier, vous avez créé une commission d'enquête sur la surveillance des filières et des individus djihadistes. Le président, Monsieur Éric CIOTTI, travaille étroitement avec le rapporteur, Monsieur Patrick MENNUCCI.

Au Sénat, depuis le mois d'octobre, il existe une commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe. Plusieurs membres du gouvernement ont déjà été auditionnés. Les travaux doivent se poursuivre et je sais que le ministre de l'Intérieur est particulièrement attentif à ces travaux. Il a d'ailleurs déjà rencontré hier les groupes et les parlementaires qui travaillent sur ces questions.

Le gouvernement, monsieur le président de l'Assemblée nationale, Madame, Messieurs les présidents de groupe, est à la disposition du Parlement. Sur tous ces sujets, ou sur d'autres que nous avons déjà examinés, et je pense à la question épineuse particulièrement complexe, mais qu'il faut traiter encore avec plus de détermination, qui est celle des trafics d'armes dans nos quartiers.

Tirer des leçons, c'est d'abord prendre conscience que la situation change en permanence, et que les services en charge du renseignement intérieur et la juridiction anti-terroriste doivent être régulièrement renforcés.

Je tiens à saluer, là aussi, le travail de nos services de renseignement : DGSI, DGSE, Service du renseignement territorial. A saluer aussi la justice antiterroriste. La tâche de ces femmes, de ces hommes est par essence discrète et immensément délicate. Ils font face à un défi sans précédent, à un phénomène protéiforme, mouvant qui se dissimule aussi ; et parce qu'ils savent travailler ensemble ils obtiennent des résultats.

A cinq reprises, en deux ans, ils ont permis de neutraliser des groupes terroristes susceptibles de passer à l'acte.

En France, comme dans l'ensemble des pays européens, les personnes qui se reconnaissent dans le djihadisme international ont fortement augmenté en 2014. Dès l'examen de la loi antiterroriste, en décembre 2012, j'ai dit qu'il y avait en France des dizaines de MERAH potentiels. Le temps a confirmé, dramatiquement et implacablement, ce diagnostic.

Sans renforcement très significatif des moyens humains et matériels, les services de renseignement intérieur pourraient se trouver débordés. On dépasse désormais 1 250 individus pour les seules filières irako-syriennes. Sans jamais négliger les autres théâtres d'opération, les autres menaces, celles des autres groupes terroristes au Sahel, au Yémen, dans la corne de l'Afrique, et dans la zone afghano-pakistanaise.

Nous affecterons donc les moyens nécessaires pour tenir compte de cette nouvelle donne. En matière de sécurité, les moyens humains sont en effet essentiels. Nous l'avons mis en pratique depuis 2012. En 2013, sur la base des enseignements des tueries de Montauban et de Toulouse et des propositions formulées par la mission URVOAS-VERCHERE, une profonde réforme de nos services de renseignement a été accomplie avec la transformation de la Direction centrale du Renseignement intérieur en Direction générale de la Sécurité intérieure. La création de 432 emplois à la DGSI a été programmée. Ils doivent permettre de renforcer les compétences et de diversifier les recrutements : informaticiens, analystes, chercheurs ou interprètes. 130 sont déjà pourvus. Nous avons aussi amélioré la coopération entre les services intérieurs et extérieurs et également renforcé, même s'il faut encore faire davantage, nos échanges avec les services étrangers, à la suite de l'initiative que j'ai pu prendre il y a deux ans avec les ministres européens et notamment avec la ministre belge, Joëlle MILQUET puisque son pays est également confronté à ce problème là. Initiative que Bernard CAZENEUVE a prolongée encore avec la réunion de nombreux ministres de l'Intérieur Place Beauvau. Mais il faut aller plus loin, et j'ai demandé au ministre de l'Intérieur de m'adresser dans les huit jours des propositions de renforcement. Elles devront notamment concerner Internet et les réseaux sociaux qui sont plus que jamais utilisés pour l'embrigadement, la mise en contact, et l'acquisition de techniques permettant de passer à l'acte.

Nous sommes aussi l'une des dernières démocraties occidentales à ne pas disposer d'un cadre légal cohérent pour l'action des services de renseignement. Ce qui pose un double problème. Un

travail important a été fourni par la mission d'information sur l'évaluation du cadre juridique des services de renseignement, présidée par Jean-Jacques URVOAS en 2013. Un prochain projet de loi quasiment prêt visera à donner aux services tous les moyens juridiques pour accomplir leurs missions, tout en respectant les grands principes républicains de protection des libertés publiques et individuelles, ce texte de loi qui sera sans aucun doute enrichi par vos travaux doit être, c'est ma conviction, adopté le plus rapidement possible.

Au cours de l'année, nous lancerons également la surveillance des déplacements aériens des personnes suspectes d'activités criminelles. C'est le système PNR. La plateforme de contrôle française sera opérationnelle dès septembre 2015. Il reste à mettre en place un dispositif similaire au niveau européen. J'appelle de manière solennelle ici dans cette enceinte le Parlement européen à prendre enfin toute la mesure de ces enjeux, et de voter, comme nous le lui demandons depuis deux ans avec l'ensemble des gouvernements, à adopter ce dispositif qui est indispensable : nous ne pouvons plus perdre de temps !

Mesdames et Messieurs, les phénomènes de radicalisation sont présents sur l'ensemble du territoire. Il faut donc agir partout. Le plan d'action adopté en avril dernier a permis de renouveler l'approche administrative et préventive. La plateforme de signalement est particulièrement sollicitée par les familles. Elle a permis d'éviter de nombreux départs.

Les préfets, en lien avec les collectivités territoriales qui doivent être associées à ces démarches, mettent progressivement en place des dispositifs de suivi et de réinsertion des personnes radicalisées. Là encore, j'ai demandé au ministre de l'Intérieur en lien avec d'autres membres du gouvernement concerné par ces sujets de m'indiquer les moyens nécessaires pour amplifier ces actions.

Les phénomènes de radicalisation se développent, nous le savons, vous l'avez dit, en prison. Ce n'est pas nouveau ! L'administration pénitentiaire renforce d'ailleurs l'action de ses services de renseignement en lien étroit avec le ministère de l'Intérieur. Il faut, là aussi, accroître nos efforts. Dans nos prisons, des imans, comme des aumôniers de tous les cultes interviennent. C'est normal ! Mais il faut un cadre clair à cette d'intervention. Il nous faut aussi parvenir à une réelle professionnalisation. Enfin, avant la fin de l'année, sur la base de l'expérience menée depuis cet automne à la prison de Fresnes, la surveillance des détenus considérés comme radicalisés sera organisée dans des quartiers spécifiques créés au sein d'établissements pénitentiaires.

Une formation de haut niveau sera dispensée aussi aux services de la protection judiciaire de la jeunesse. Comprendre le parcours de radicalisation d'un jeune est toujours complexe. Nous savons la facilité avec laquelle certains jeunes délinquants de droit commun basculent dans des processus de radicalisation et le passage de la délinquance de droit commun à la radicalisation et au terrorisme est un phénomène que nous avons décrit à maintes reprises ici dans les travaux de l'Assemblée nationale. Mais nous devons savoir prendre les mesures adaptées qui s'imposent. Il faut, certes, accompagner, aider, suivre de nombreux mineurs menacés par cette radicalisation. Il faut aussi prendre acte de la nécessité de créer, au sein de la direction de la PJJ, une unité de renseignement, à l'instar de ce qui est fait dans l'administration pénitentiaire. Pour tous ces axes de travail, mais aussi pour répondre aux besoins du parquet anti-terroriste, j'ai demandé à la Garde des Sceaux de me faire des propositions également dans les jours qui viennent.

Mesdames et Messieurs, la lutte contre le terrorisme demande une vigilance de chaque instant. Nous devons pouvoir connaître en permanence l'ensemble des terroristes condamnés, connaître leur lieu de vie, contrôler leur présence ou leur absence.

J'ai demandé aux ministres de l'Intérieur et de la Justice d'étudier les conditions juridiques de mise en place d'un nouveau fichier. Il obligera les personnes condamnées à des faits de terrorisme ou ayant intégré des groupes de combat terroristes à déclarer leur domicile et à se soumettre à des obligations de contrôle. De telles dispositions existent déjà pour d'autres formes de délinquance à

risque élevé de récurrence. Nous devons l'appliquer en matière d'engagement terroriste, toujours sous le contrôle strict du juge.

Mesdames et Messieurs, toutes ces propositions – et il y en aura d'autres, je n'en doute pas et n'en doutez pas – avant leur mise en œuvre et application, feront l'objet d'une consultation ou d'une présentation au Parlement au-delà bien sûr des textes législatifs.

Mesdames et Messieurs les députés, les épreuves tragiques que nous venons de traverser nous marquent, marquent notre pays et marquent notre conscience. Mais nous devons être capables de poser rapidement à chaque fois un diagnostic lucide aussi sur l'état de notre société, sur ses urgences. Ce sont des débats que nous aurons l'occasion évidemment de mener.

Je vais en dire quelques mots, en m'excusant de prendre plus de temps que nécessaire à ce qui était prévu.

Le premier sujet qu'il faut aborder clairement, c'est la lutte contre l'antisémitisme.

L'histoire nous l'a montré, le réveil de l'antisémitisme, c'est le symptôme d'une crise de la démocratie, d'une crise de la République. C'est pour cela qu'il faut y répondre avec force. Après Ilan HALIMI, en 2006, après les crimes de Toulouse, les actes antisémites connaissent en France une progression insupportable. Il y a les paroles, les insultes, les gestes, les attaques ignobles, comme à Créteil il y a quelques semaines qui, je l'ai rappelé ici dans cet hémicycle, n'ont pas soulevé l'indignation qui était attendue par nos compatriotes juifs dans le pays. Il y a cette inquiétude immense, cette peur que nous avons les uns et les autres sentie, palpée samedi dans la foule devant cet HYPER CACHER porte de Vincennes ou à la synagogue de la Victoire dimanche soir. Comment accepter qu'en France, terre d'émancipation des juifs, il y a deux siècles, mais qui fut aussi, il y a 70 ans, l'une des terres de son martyr, comment peut-on accepter que l'on puisse entendre dans nos rues crier « mort aux juifs » ? Comment peut-on accepter les actes que je viens de rappeler ? Comment peut-on accepter que des Français soient assassinés par ce qu'ils sont juifs ? Comment peut-on accepter que des compatriotes ou qu'un citoyen tunisien, que son père avait envoyé en France pour qu'il soit protégé alors qu'il va acheter son pain pour le Shabbat, meurt parce qu'il est juif ? Ce n'est pas acceptable et à la communauté nationale qui peut-être n'a pas suffisamment réagi, à nos compatriotes français juifs, je leur dis que cette fois-ci, nous ne pouvons pas l'accepter, que nous devons là aussi nous rebeller et en posant le vrai diagnostic. Il y a un antisémitisme que l'on dit historique remontant du fond des siècles mais il y a surtout ce nouvel antisémitisme qui est né dans nos quartiers, sur fond d'Internet, de paraboles, de misère, sur fond des détestations de l'Etat d'Israël, et qui prône la haine du juif et de tous les juifs. Il faut le dire, il faut poser les mots pour combattre cet antisémitisme inacceptable !

Et comme j'ai eu l'occasion de le dire, comme la ministre Ségolène ROYAL l'a dit ce matin à Jérusalem, comme Claude LANZMANN l'a écrit dans une magnifique tribune dans Le Monde, oui, disons-le à la face du monde : sans les juifs de France, la France ne serait plus la France. Et ce message, c'est à nous tous de le clamer haut et fort. Nous ne l'avons pas dit ! Nous ne nous sommes pas assez indignés ! Et comment accepter que, dans certains établissements, collèges ou lycées, on ne puisse pas enseigner ce qu'est la Shoah ? Comment on peut accepter qu'un gamin de 7 ou 8 ans dise à son enseignant quand il lui pose la question « quel est ton ennemi ? » et qu'il lui réponde « c'est le juif » ? Quand on s'attaque aux juifs de France, on s'attaque à la France et on s'attaque à la conscience universelle, ne l'oublions jamais !

Et quelle terrible coïncidence, quel affront que de voir un récidiviste de la haine tenir son spectacle dans des salles bondées au moment même où, samedi soir, la Nation, Porte de Vincennes, se recueillait. Ne laissons jamais passer ces faits et que la justice soit implacable à l'égard de ces prédicateurs de la haine ! Je le dis avec force ici à la tribune de l'Assemblée nationale !

Et allons jusqu'au bout du débat. Allons jusqu'au bout du débat, Mesdames et Messieurs les députés, quand quelqu'un s'interroge, un jeune, un citoyen ou un jeune, et qu'il vient me dire à moi

ou à la ministre de l'Education nationale « mais je ne comprends pas, cet humoriste, lui, vous voulez le faire taire et les journalistes de Charlie Hebdo, vous les montez au pinacle » mais il y a une différence fondamentale et c'est cette bataille que nous devons gagner, celle de la pédagogie auprès de notre jeunesse, il y a une différence fondamentale entre la liberté d'impertinence – le blasphème n'est pas dans notre droit, il ne le sera jamais – il y a une différence fondamentale entre cette liberté et l'antisémitisme, le racisme, l'apologie du terrorisme, le négationnisme qui sont des délits, qui sont de crimes et que la justice devra sans doute punir avec encore plus de sévérité.

L'autre urgence, c'est de protéger nos compatriotes musulmans. Ils sont, eux aussi, inquiets. Des actes antimusulmans inadmissibles, intolérables, se sont à nouveau produits ces derniers jours. Là aussi, s'attaquer à une mosquée, à une église, à un lieu de culte, profaner un cimetière, c'est une offense à nos valeurs. Et le préfet LATRON a en charge à la demande du ministre de l'Intérieur en lien avec tous les préfets de faire en sorte que la protection de tous les lieux de culte soit assurée. L'Islam est la deuxième religion de France. Elle a toute sa place en France. Et notre défi, pas en France, mais dans le monde, c'est de faire cette démonstration : la République, la laïcité, l'égalité hommes / femmes sont compatibles avec toutes les religions sur le sol national qui acceptent les principes et les valeurs de la République. Mais cette République doit faire preuve de la plus grande fermeté, de la plus grande intransigeance, face à ceux qui tentent, au nom de l'Islam, d'imposer une chape de plomb sur des quartiers, de faire régner leur ordre sur fond de trafics et sur fond de radicalisme religieux, un ordre dans lequel l'homme domine la femme, où la foi, oui madame la présidente POMPILI, vous avez eu raison de le rappeler, l'emporterait sur la raison.

J'avais ici, devant cette Assemblée, il y a quelques mois, évoqué les insuffisances et les échecs de trente ans de politique d'intégration. Mais, en effet, quand de vrais ghettos urbains se forment, où l'on n'est plus qu'entre soi, où l'on ne prône que le repli, que la mise en congé de la société, où l'Etat n'est plus présent, comment aller vers la République, saisir cette main fraternelle qu'elle tend ?

Et surtout, comment tirer un trait catégorique sur cette frontière trop souvent ténue qui fait que l'on peut basculer - pas d'angélisme, regardons les faits en face - dans nos quartiers, de l'Islam tolérant, universel, bienveillant vers le conservatisme, vers l'obscurantisme, l'islamisme, et pire la tentation du djihad et du passage à l'acte.

Ce débat, il n'est pas entre l'Islam et la société. C'est bien un débat au sein même de l'Islam, que l'Islam de France doit mener en son sein, en s'appuyant sur les responsables religieux, sur les intellectuels, sur les Musulmans qui nous disent depuis plusieurs jours qu'ils ont peur. Je l'ai déjà rappelé, comme vous tous j'ai des amis français, de confession et de culture musulmane. L'un de mes plus proches amis m'a dit l'autre jour, il avait les yeux plein de larmes et de tristesse, qu'il avait honte d'être musulman. Eh bien moi je ne veux plus que dans notre pays il y ait des Juifs qui puissent avoir peur. Et je ne veux pas qu'il y ait des Musulmans qui aient honte parce que la République elle est fraternelle, elle est généreuse, elle est là pour accueillir chacun.

Enfin, enfin, la réponse aux urgences de notre société elle doit forte, sans hésitations : la République et ses valeurs. Et ce sont mes derniers mots.

Les valeurs ce sont en premier lieu la laïcité qui est gage d'unité et de tolérance.

La laïcité, elle s'apprend bien sûr à l'école, qui en est un des bastions. C'est là, peu importe les croyances, les origines, que tous les enfants de la République ont accès à l'éducation, au savoir, à la connaissance.

J'étais, ce matin avec la ministre de l'Education nationale, Najat VALLAUD- BELKACEM, devant les recteurs de France. Et je leur ai adressé un message de mobilisation totale. Un message d'exigence. Un message qui doit répercuter à tous les niveaux de l'éducation nationale, autour du

seul enjeu qui importe : la laïcité ! La laïcité ! La laïcité, parce que c'est le cœur de la République et donc de l'école.

La République n'est pas possible sans l'école, et l'école n'est pas possible sans la République. Et on a laissé passer trop de choses, je le disais il y a un instant, dans l'école.

La laïcité, oui la laïcité, la possibilité de croire, de ne pas croire. L'éducation a des valeurs fondamentales, doit plus que jamais - c'est aussi cette réponse - être le combat de la France face à l'attaque que nous avons connue. Et arborons fièrement ce principe puisqu'on nous attaque à cause de la laïcité, à cause des lois que nous avons votées ici interdisant les signes religieux à l'école prohibant le voile intégral, revendiquons les, parce que c'est ça qui doit nous aider à être encore davantage plus forts.

Au fond une seule chose compte, rester fidèle à l'esprit du 11 janvier 2015. Ce moment où la France, après le choc, a dit « non » dans ce mouvement spontané d'unité nationale.

Cette France qui s'est retrouvée dans l'épreuve, ce moment où le monde entier est venu à elle, car le monde sait lui aussi la grandeur de la France et ce qu'elle incarne d'universel.

La France c'est l'esprit des lumières. La France c'est l'élément démocratique, la France c'est la République chevillée au corps. La France c'est une liberté farouche. La France c'est la conquête de l'égalité. La France c'est une soif de fraternité. Et la France c'est aussi ce mélange si singulier de dignité, d'insolence, et d'élégance. Rester fidèle à l'esprit du 11 janvier 2015 c'est donc être habité par ses valeurs.

Rester fidèle à l'esprit du 11 janvier 2015 c'est apporter les réponses aux questions que se posent les Français. Rester fidèle à l'esprit du 11 janvier 2015 c'est comprendre que le monde a changé, qu'il y aura un avant et un après. Et au nom même de nos valeurs, apporter la riposte avec toute la détermination nécessaire : fermeté, unité, sont les termes qui ont été encore utilisés par le président de la République ce matin.

Nous allons entretenir, je l'espère, comme un feu ardent, cet état d'esprit et nous appuyer sur la force de son message d'unité. Et en revendiquant fièrement ce que nous sommes. En le faisant, en nous rappelant sans cesse de nos héros, ceux qui sont tombés, ces 17, la semaine dernière.

En nous souvenant toujours de ces héros que sont les forces de l'ordre.

Avec beaucoup d'émotion nous l'avons encore ressenti ce matin, vous étiez nombreux sur tous les bancs, dans la cour de la préfecture de police de Paris. C'est ça aussi la France. Il y avait trois couleurs. Trois couleurs de ces trois policiers, ces deux policiers nationaux et cette policière municipale. Elle représentait, ils représentaient la diversité des parcours et des origines. Trois couleurs différentes. Trois parcours, mais trois Français. Trois serviteurs de l'Etat. Et devant les cercueils, aux côtés de leurs familles, il n'y avait que trois couleurs, celles du drapeau national. C'est au fond ça le plus beau message.

Je vous avais dit, ici, au mois d'avril ma fierté, comme chacun d'entre vous, d'être français. Il y a quelque chose qui nous a tous renforcé, après ces événements, et après les marches de cette fin de semaine.

Je crois que nous le sentons tous, c'est plus que jamais la fierté d'être français. Ne l'oublions jamais !

Service de Protection de la Communauté Juive



Témoign ou victime d'un acte antisémite ?
En cas de menace ou de danger
Contactez le

0 800 18 26 26

Numéro vert 24h/24 et 7j/7

Ce rapport a été réalisé avec le soutien
de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS)



www.antisemitisme.fr